



**HAL**  
open science

# Réponses des modes d'accueil aux besoins des enfants de 2/3 ans

Émeline Leleu

► **To cite this version:**

Émeline Leleu. Réponses des modes d'accueil aux besoins des enfants de 2/3 ans. Education. 2014.  
dumas-01083317

**HAL Id: dumas-01083317**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01083317>**

Submitted on 1 Dec 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉSPÉ Lille Nord de France



# MASTER SMEÉF

Sciences et Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

Spécialité **Professorat des écoles**

Domaine de formation des Sciences Humaines et Sociales

**Parcours M2 en alternance**

*Année universitaire 2013 – 2014*

**Prénom et nom de l'étudiant : LELEU Emeline**

**Intitulé du rapport: Sciences humaines et sociales. Réponses des modes d'accueil aux besoins des enfants de 2/ 3 ans**

**Prénom et nom du directeur de mémoire : M. Mickael Berthe**

**Site de formation : ARRAS**

**Section : M2 Alternants section 1**

**Services administratifs de l'ÉSPÉ Lille Nord de France**

365 bis rue Jules Guesde

BP 50458

59658 Villeneuve d'Ascq cedex

Tel : 03 20 79 86 00

[www.espe-inf.fr](http://www.espe-inf.fr)



Université Lille Nord de France

## Sommaire

I)	Données théoriques sur les besoins des enfants et sur les structures d'accueil.....	3
1)	Besoins et apprentissages des enfants de 2 à 3 ans .....	3
a)	Besoins physiologiques .....	3
b)	Besoins affectifs et sociaux .....	5
c)	Besoins physiques .....	7
2)	Les différents modes d'accueil des 2/ 3 ans en France.....	8
a)	Définitions de ces modes d'accueil .....	8
b)	Evolution de la fréquentation des modes d'accueil.....	12
II)	Observation des structures .....	16
1)	Observations et analyses d'une structure multi-accueil.....	16
a)	Fonctionnement journalier de la structure.....	17
b)	Le personnel encadrant et leurs missions.....	18
c)	Matériel utilisé .....	19
d)	Aménagement des locaux.....	22
2)	Observations et analyses de l'école maternelle .....	24
a)	Fonctionnement journalier de la structure.....	25
b)	Le personnel encadrant et leurs missions.....	31
c)	Matériel utilisé .....	32
d)	Aménagement des locaux.....	34
e)	Echange entre la structure multi-accueil et l'école.....	36
3)	Construction et analyse du questionnaire distribué aux parents .....	37
a)	Construction du questionnaire .....	37
b)	Résultats des questionnaires .....	39
	Conclusion .....	46
	Annexe1 :.....	0
	Bibliographie .....	0
	Sitographie .....	0

Actuellement le système éducatif français est empreint de grands changements. Effectivement, le ministre de l'Education Nationale, Monsieur Vincent Peillon a engagé depuis sa nomination une refondation de l'Ecole, celle-ci est poursuivie par son successeur Monsieur Benoit Hamon depuis le récent remaniement du mois d'avril. Ce projet a plusieurs axes : des nouveaux rythmes scolaires, une nouvelle formation pour les professeurs avec notamment l'ouverture des Ecoles supérieures du Professorat et de l'Education, un nouvel élan de l'éducation prioritaire ainsi que celle pour les élèves handicapés, mais aussi une relance de la scolarisation des moins de 3 ans surtout dans les zones d'éducation prioritaire où elle semble avoir un effet tout particulier sur le développement de la socialisation et du langage chez ce public.

Mais si cette scolarisation à 2 ans a besoin d'une relance c'est qu'elle a tout d'abord souffert d'une impopularité ou alors qu'elle a été oubliée. Cela peut venir de la proposition abondante des autres modes d'accueil des enfants de 2 à 3 ans tels que les crèches, les structures multi accueil, les jardins d'enfants, les dispositifs passerelles, les assistantes maternelles... Mais devant cette profusion de modes d'accueil, comment les parents choisissent-ils où leurs enfants sont gardés ? On peut penser que ce choix se fait par rapport à leurs attentes (horaires de travail, façon dont ils perçoivent les professionnels des structures...) mais aussi à la réponse de ces structures face aux besoins de leurs enfants.

Nous allons dans le cadre de cet exposé nous poser la question plus précise de savoir : De quelle manière les modes d'accueil des enfants de 2 à 3 ans répondent aux besoins de ce jeune public ?

Pour répondre à cette problématique, nous allons dans un premier temps nous intéresser aux besoins de ce public particulier et aux différents types de modes d'accueil proposés aux parents. Cela nous permettra d'avoir des connaissances théoriques sur le sujet dans le but de mieux comprendre ce qui aura pu être vu pendant les stages d'observation. Puis, dans un second temps nous allons exploiter les observations faites en structure multi accueil et en école maternelle dans le cadre des stages d'observation ainsi que les questionnaires distribués auprès des parents. Ces stages permettent d'aller au plus près de la réalité des structures d'accueil. Puis dans un dernier temps nous réunirons toutes les données pour déterminer et comparer les réponses des modes d'accueil en fonction des besoins des enfants de 2 à 3 ans.

## D) Données théoriques sur les besoins des enfants et sur les structures d'accueil

### 1) Besoins et apprentissages des enfants de 2 à 3 ans

Pour cerner ce public spécifique, nous allons d'abord nous intéresser à leurs besoins. Ces besoins nous sont décrits dans le document d'accompagnement *Pour une scolarisation réussie des tout-petits* publié par le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche Direction de l'enseignement scolaire. La satisfaction de ces besoins permettra à l'enfant d'être dans des conditions favorables aux apprentissages et donc donnera lieu à un bon développement.

Ils sont de trois types : physiques, physiologiques et affectifs.

#### a) Besoins physiologiques

Les besoins physiologiques du jeune enfant sont : le besoin d'être propre, celui d'être en bonne santé (pas de maladie, ni de fatigue), et celui de manger.

Le besoin de propreté repose sur le contrôle des sphincters qui se développe à partir de 2 ans. Tous les enfants ne peuvent être propres au même âge, cela dépend de leur personnalité et de leurs expériences. L'enfant de 2 à 3 ans se situe selon la théorie Freudienne dans le stade anal. Effectivement, selon Freud le développement dit libidinal comporte 5 stades : le premier stade de 0 à 1 an est le stade oral, le second stade est le stade anal de 1 à 3 ans, le stade phallique de 3 à 5 ans, la période de latence de 5 à 12 ans puis le stade génital de 13 à 18 ans. L'acquisition de la propreté se fait normalement pendant le stade anal, mais Freud explique qu'il est très difficile de l'obtenir. En effet, durant ce stade les enfants sont pleins de contradictions, ils sont dans la période du non et tergiversent entre le fait d'entrer en contradiction avec les adultes qui voudraient les inciter à aller sur le pot et le plaisir qu'ils peuvent éprouver à contrôler eux-mêmes leurs sphincters. Il est donc préférable de laisser le jeune enfant acquérir la propreté selon son propre rythme. L'enfant doit le faire pour lui et non pour répondre à une exigence de la société que ce soit la fierté de ses parents ou pour répondre à un critère sélectif d'entrée à l'école maternelle. Les enfants de 2 ans étant admis à l'école selon le nombre de places disponibles dans les classes de tout-petits si elles existent ou de petite section sous condition de propreté comme nous le rappelle le document d'accompagnement. Nombre de parents se focalisent donc sur la propreté de leurs enfants pour les faire entrer à l'école au plus tôt. Freud dit

que ce genre de comportement peut contrarier le développement de l'enfant et le figer dans le stade anal. Le document d'accompagnement souligne le fait que ce n'est pas parce que l'enfant a acquis cette propreté à la maison que quelques accidents ne sont pas possibles à l'école ; c'est pourquoi il est important de laisser les enfants de cet âge aller aux toilettes dès qu'ils en éprouvent le besoin.

Un autre besoin physiologique pour l'enfant est le repos. Le jeune enfant de 2 à 3 ans peut dormir chaque nuit entre 11 et 13 heures sans interruption et c'est d'ailleurs une durée vivement conseillée pour que l'enfant récupère des fatigues physiques et psychologiques de la journée comme nous le dit Hubert Montagner dans *La scolarisation à 2 ans est ce bon pour l'enfant ?*. Vers l'âge de 3 ans les enfants se distinguent en deux groupes : les longs dormeurs qui continuent à avoir ce volume horaire de sommeil et les courts dormeurs dont le volume horaire a pu diminuer par paliers jusqu'à 9 heures de sommeil. D'après Montagner, les épisodes de sommeil diurnes pour les enfants de 2 à 3 ans ont lieu surtout entre 12h et 12H 30 et durent environ 1h 30 minutes. Si l'enfant dort plus longtemps cela traduit un état de fatigue physique ou psychologique plus important ou un déficit de sommeil nocturne. Il faut éviter que cet épisode de sommeil diurne soit perturbé, pour cela il faut s'assurer que l'enfant se sente en sécurité dans l'endroit où il dort, qu'il soit apaisé (pas de bruit ni de lumières vives). Certains enfants de 2 à 3 ans ne font pourtant plus la sieste, ils ont déjà un cycle veille-sommeil comparable à celui de l'adulte, pour autant, comme les autres enfants, ils sont plus fatigués aux alentours de midi, ce phénomène s'explique de façon hormonale. Effectivement l'Homme et par conséquent l'enfant sécrète une hormone appelée mélatonine. Cette hormone est sécrétée de façon cyclique lors d'une journée, plus sa concentration dans le corps est forte plus la fatigue se fait ressentir. Sa sécrétion est due à sa perception de l'alternance jour nuit, quand il y a beaucoup de lumière elle est moins sécrétée (système d'auto régulation) puis quand il fait noir sa sécrétion augmente. Ce dernier argument nous montre bien qu'il est important pour l'enfant d'être dans un environnement adapté au sommeil pour la sieste et qu'il est donc plus favorable de reproduire les conditions nocturne de sommeil.

Une chose est importante à noter pour ce besoin de sommeil et Montagner le souligne dans ce qu'il écrit : aucun enfant n'a la même « carte d'identité veille-sommeil » qu'un autre et il est important d'en tenir compte. Cela s'explique par des différences dans l'environnement social, l'état de santé, les expériences de l'enfant et surtout les habitudes de sommeil qu'il a déjà acquises à son âge.

Un des derniers besoins physiologiques du jeune enfant est celui de manger. Pour avoir l'énergie nécessaire à sa croissance et compenser celle dépensée au cours de ses apprentissages multiples de la journée, l'enfant de 2 à 3 ans a besoin de manger en conséquence. En plus du repas de midi ce public prend généralement une collation en milieu de matinée. Cette collation doit être diététiquement équilibrée pour répondre aux préconisations de santé du ministère.

#### **b) Besoins affectifs et sociaux**

Les besoins affectifs et sociaux de ce jeune public sont complexes. A cet âge les enfants oscillent entre besoin d'individuation et soif de socialisation, entre besoin physique de sa mère et nécessité de se détacher du cocon familial pour construire sa personnalité. Entre 2 et 3 ans l'enfant entre dans un stade affectif que Margaret Mahler appelle le stade individuation séparation. Grâce à son développement physique et notamment la marche et le langage ; l'enfant se sépare progressivement de sa mère dès 15 mois. Avant ce stade l'enfant pense que sa mère et lui forment un être unique au moins pendant les 5 premiers mois (stade autistique selon Mahler), puis petit à petit il s'aperçoit que sa mère ne fait pas partie de lui mais n'a pas encore conscience de cela. C'est grâce à l'acquisition de la permanence de l'objet qu'il comprendra que quand sa mère s'absente, elle est toujours présente mais pas forcément dans sa vision directe. Son envie d'explorer le monde l'aidera aussi à concevoir qu'il peut s'éloigner physiquement de sa mère et donc voir qu'ils sont deux êtres distincts. La permanence de l'objet selon Piaget sera acquise entre 2 et 3 ans, il s'agit d'une image mentale que l'enfant est capable de créer en l'absence d'un objet. Cette acquisition fait partie du stade pré- opératoire selon Piaget, stade qui s'étend de 2 à 7 ans et qui est marqué par la communication liée à l'apparition du langage mais aussi au caractère égocentrique de l'enfant à cet âge qui ne sait pas se détacher de son point de vue. Cet égocentrisme s'atténuera au stade des opérations concrètes.

Ici on constate que les besoins de l'enfant sont très liés à ces apprentissages. Le fait que l'enfant puisse faire des expériences et découvrir le monde est permis par l'absence de besoin d'être en permanence avec sa mère ; mais il n'a plus besoin de la présence constante de sa mère pour se sentir en sécurité grâce à sa possibilité de former des images mentales et comprendre que sa mère reviendra. C'est donc un besoin d'individuation qui régit les comportements du jeune enfant désormais. Pour développer la permanence de l'objet dont nous parle Piaget, il est conseillé de mettre l'enfant en action de jeu symbolique ; par

exemple en jeu libre il peut reproduire ce qu'il a vu à la maison en jouant à la dinette ou à la poupée, les coins jeux en maternelle ou en crèche font appel à des représentations abstraites car il s'agit d'imitations différées.

Le besoin d'individuation se voit chez l'enfant par la multiplication des moments où il désire s'isoler. Mais face à ce besoin d'isolement et d'individuation s'oppose un besoin d'évoluer parmi ses pairs. L'enfant de 2 à 3 ans aime évoluer dans un collectif, cela lui permet de voir ce que font les autres et de faire par imitation. De plus avec la maîtrise du langage il aime communiquer. Le fait d'évoluer parmi un collectif même si il s'agit d'une évolution au côté de ses pairs et non d'une évolution avec ses pairs permettra à l'enfant d'apprendre à partager. Dans un premier temps, il apprendra à partager un espace puis, il apprendra à partager des objets. Il faudra encore attendre pour qu'il apprenne à laisser parler les autres, partager l'attention des adultes...

Un besoin qui concerne plus l'aspect psychologique des enfants est celui d'être stimulé. La période de 2 à 3 ans est un stade où l'enfant apprend beaucoup. C'est ce que certains appellent l'explosion du langage et du vocabulaire. Si on regarde le tableau ci-dessous on s'aperçoit qu'entre 2 et 3 ans, l'enfant apprend environ 624 mots de vocabulaire, il les comprend.

<i>Age</i>	<i>Nombre de mots</i>	<i>Accroissement</i>
10 mois	1	
12 mois	3	2
15 mois	19	16
19 mois	22	3
21 mois	118	96
2 ans	272	154
2 ans et demi	446	174
3 ans	896	450
3 ans et demi	1222	326
4 ans	1540	318
4 ans et demi	1870	330
5 ans	2072	202
5 ans et demi	2289	217
6 ans	2562	273

*Tableau 1. Nombre de mots compris par l'enfant selon l'âge.*

Figure 1: tableau de l'évolution du nombre de mots contenus dans le vocabulaire des enfants par rapport à leur âge

<http://books.google.fr/books?id=5BwvqpPGKlkC&pg=PA26&lpg=PA26&dq=nombre+de+mots+vocabulaire+2+ans&source=bl&ots=E-bij59rZM&sig=GwDdiNWc5k3KXk7g-AHe7A6jIIM&hl=fr&sa=X&ei=nK7HUoSvDemu0QWX-oHwDw&ved=0CDEQ6AEwAA#v=onepage&q&f=false>

Pour retenir ces mots et avoir ce bagage de vocabulaire, l'enfant doit être dans un environnement qui enrichit chaque jour ce vocabulaire. Pour cela les adultes qui



l'entourent doivent l'encourager à communiquer et donc provoquer des situations d'apprentissage.

### **c) Besoins physiques**

A cet âge, l'enfant se développe beaucoup du point de vue psycho moteur, il peut courir vite, taper dans un ballon, monter un escalier, seule sa motricité fine n'est pas encore très développée. C'est donc un besoin de situations qui stimulent ce développement dont à besoin l'enfant de 2 à 3 ans. Il faut qu'il puisse explorer son environnement et se mettre dans des situations de découverte. Face à ces situations de découverte, Montagner décrit trois types d'enfants : les fonceurs (enfants qui osent se confronter aux situations inconnues), les attentistes – observateurs (enfants qui attendent de voir l'évolution de ses pairs dans une situation identique pour appréhender le risque auquel il devra se confronter) et les sélectifs (adoptent l'un ou l'autre des comportements précédents en fonction des situations). Ici on retrouve le besoin de socialisation pour que chaque enfant évolue, les attentistes - observateurs et les sélectifs ont besoin d'être menés par les fonceurs pour se confronter à des situations d'éveil ou d'apprentissage ; mais les fonceurs peuvent imiter les attentistes observateurs pour pouvoir mieux juger le risque lors d'une situation qui serait vraiment à la limite de leurs possibilités.

Nous avons eu ici un aperçu des besoins du public de 2/ 3 ans sachant que selon la pyramide de Maslow les premiers besoins à satisfaire sont physiologiques. Si l'ensemble des besoins est satisfait, l'enfant se sent en sécurité et se place en situation favorable pour des apprentissages et un bon développement.

Voyons maintenant les différentes structures où peuvent être accueillis les enfants de 2 à 3 ans.

## 2) Les différents modes d'accueil des 2/ 3 ans en France

### a) Définitions de ces modes d'accueil

#### *Assistantes maternelles*

Les parents des enfants de 2 à 3 ans ont plusieurs possibilités d'accueil. En premier lieu, il y a des nourrices agréées, dites assistantes maternelles dans ce cas l'accueil se fait à leurs domiciles. Les parents voient les modalités d'horaires directement avec la nourrice ou l'entreprise qui l'emploie. Ce mode de garde est donc flexible, il répond à une attente des parents en ce qui concerne l'amplitude et les horaires d'accueil. L'assistante maternelle accueille selon son agrément attribué par les services de la PMI (Protection Maternelle Infantile) de un à quatre enfants simultanément. Les assistantes maternelles suivent une formation obligatoire de 120 heures ; puis les services de la PMI visitent le domicile de l'assistante pour vérifier que les lieux sont adéquats à la garde d'enfants, ils jugent aussi du profil de l'assistante maternelle, de sa capacité à satisfaire les besoins physiques, psychologiques et affectifs de l'enfant et ils valident les horaires de travail prévus entre l'employeur et l'assistante maternelle (nuit, jours de repos...). Ce mode de garde ne permet pas à l'enfant d'évoluer au sein d'un collectif de pairs, la possibilité de socialisation est donc restreinte. En revanche le ratio adulte/ enfant est intéressant pour les apprentissages. Effectivement, selon Vygotski, il existe une zone dite zone proximale de développement. Cette zone correspond à l'écart entre les apprentissages que le jeune enfant peut effectuer seul et ceux auxquels il accède grâce à ses interactions avec l'adulte. Mais ce que l'enfant peut faire avec l'adulte, il sera à court terme capable de le faire seul. Dans la zone proximale de développement définie par Vygotski, se trouvent donc les capacités à apprendre de l'enfant. En revanche, si les assistantes maternelles dépendent d'une crèche familiale, elles ont accès aux locaux de celle-ci, pour échanger entre elles et permettre aux enfants d'évoluer dans un collectif de pairs dans plusieurs activités (jeux libres, ateliers dirigés sur différentes thématiques). Les crèches familiales visent au regroupement d'assistantes maternelles une à deux fois par semaine, elles sont dirigées par un médecin, une puéricultrice ou un éducateur de jeunes enfants. L'ouverture de ces établissements nécessite l'autorisation du Président du Conseil Général et d'une visite des services de la PMI. Elles peuvent être ouvertes par une communauté de communes, une commune, une association, une entreprise ou une mutuelle, ces entités sont alors dits gestionnaires de la

crèche. Ce type de structure peut accueillir selon la loi un maximum de 150 enfants âgés de moins de 4 ans. Les assistantes maternelles peuvent aussi être accueillies dans un Relais d'Assistants Maternelles dit RAM, dont les gestionnaires peuvent être du même type que pour les crèches familiales. Ces RAM sont dirigés par un professionnel de la petite enfance (éducateur de jeunes enfants). Ils permettent un accueil ponctuel des assistantes maternelles pour des compléments de formation, des conseils pratiques... de temps en temps des ateliers d'éveils sont organisés autour de thèmes (musique, activités manuelles, contes...) où les assistantes maternelles sont accueillies avec les enfants qu'elles gardent.

Les crèches familiales et les RAM permettent donc aux assistantes maternelles de ne pas être seules confrontées aux questions qu'elles peuvent rencontrer dans leur profession et de faire évoluer leurs pratiques. La visite d'un RAM semblait possible à Beuvry dans celui géré par le SIVOM du béthunois, mais après contact avec la directrice du service jeunesse du SIVOM, il ne paraît pas envisageable de diffuser des questionnaires ou de s'entretenir individuellement avec les Assistantes maternelles. Une visite d'observation ne permettrait de voir qu'une des activités proposées et non les interactions habituelles entre les assistantes maternelles et les enfants gardés (réponses aux besoins).

### Crèches collectives

Voyons maintenant les crèches collectives. Elles peuvent être de plusieurs types : les micro-crèches, les crèches d'entreprise, les crèches parentales, les structures multi-accueil qui allient halte garderie et périscolaire. Toutes ces structures peuvent ouvrir sous les mêmes conditions que les crèches familiales à savoir : visite des services de la PMI, accord du Président du Conseil Général. Elles sont dirigées soit par un médecin, une éducatrice de jeunes enfants ou une puéricultrice. En ce qui concerne les gestionnaires, les crèches d'entreprise sont créées sous l'impulsion d'une entreprise comme service pour leurs employés. Les crèches d'entreprise sont généralement situées dans les locaux de l'entreprise ou dans un secteur proche car cela permet aux employés de déposer leurs enfants en allant travailler et les reprendre des leur fin de journée. Ce type de crèche peut ouvrir ses portes à des personnes ne travaillant pas pour l'entreprise si le nombre de places proposé n'est pas complet.

Les micro- crèches ne peuvent pas accueillir plus de 10 enfants alors qu'une structure multi accueil accueille jusqu'à 100 enfants. Les enfants sont admis à partir de 2

mois et jusqu'à 4 ans. Dans les crèches multi accueil ou celles d'entreprise, il peut y avoir deux groupes construits en fonction de l'âge : un groupe des petits de 2 mois à 1 an voir 1 an et demi et le groupe des grands de 1 an et demi à 4 ans. La transition d'un groupe à l'autre se fait souvent après l'acquisition de la marche. Dans ces structures on trouve comme personnels encadrant : des éducateurs de jeunes enfants (formation de Bac + 3 avec stages professionnels), des infirmiers (formation de Bac + 3), parfois des psychomotriciens et du personnel diplômé du CAP petite enfance (formation de 2 ans en alternance avec le milieu professionnel). La présence d'une infirmière et d'un éducateur de jeunes enfants est obligatoire. Le ratio adulte enfants dans ces structures est de 1 adulte pour 8 enfants qui marchent, et 1 adulte pour 5 enfants qui ne marchent pas. Les horaires d'ouverture de la crèche sont établis pour chaque structure par les gestionnaires et sont indiqués dans les projets éducatifs des structures. Dans ces projets les crèches doivent aussi indiquer les partenariats qu'elles souhaitent développer avec les parents pour aider les enfants à faire la transition entre l'environnement familial et celui de la crèche.

Un dernier type de crèche est la crèche parentale. Cette structure a pour gestionnaires les parents eux-mêmes. Ils sont inclus en tant que membres actifs en son sein. Les parents font en quelque sorte partis du personnel encadrant à tour de rôle. Pour le reste les lois sont identiques aux autres structures en ce qui concerne la direction, l'autorisation d'ouverture, le taux d'encadrement et les personnels diplômés obligatoires. Ici, les enfants peuvent être accueillis plus exceptionnellement jusqu'à leurs 6 ans et la capacité d'accueil maximale est de 20 enfants.

Un mode de garde souvent distingué des crèches est le jardin d'enfants. Il se distingue des crèches par rapport aux âges des enfants gardés, ici ils ont entre 2 ans et 6 ans. L'amplitude horaire d'ouverture est quasi identique à celle des écoles. Ce qui change c'est le personnel encadrant puisque dans ce cadre pas de professeur des écoles mais comme dans les crèches un éducateur de jeunes enfants qui peut être directeur de la structure. Les gestionnaires peuvent être les mêmes que dans le cas des crèches. La capacité maximale d'accueil est de 80 enfants.

Les crèches et le jardin d'enfants ont comme conditions d'accès d'avoir l'âge requis, les vaccins à jours, et parfois de faire partie de la commune où la structure est implantée ou d'être salarié de l'entreprise dont elle dépend. Ils dépendent tous du ministère des affaires sociales et de la santé.

Tous ces modes d'accueil cités ont pour but principal l'éducation des enfants qu'ils accueillent. Ils ont une mission de soins, de veiller à la sécurité des enfants qu'elle soit physique, affective ou psychologique. Mais même si pendant les activités il est possible que les enfants soient en situation d'apprentissage, ce n'est en aucun cas leur rôle.

### Ecole maternelle et classe de TPS (toute petite section)

Ce rôle d'instruction est celui d'un dernier mode d'accueil et non de garde, l'école. L'école peut être considérée comme un mode d'accueil, mais même si certains parents pensent que la maternelle est avant tout faite pour garder leurs enfants ; elle a une mission d'instruction que le ministère de l'Education Nationale lui donne. L'école maternelle doit suivre un programme précis qui concerne cinq domaines d'apprentissages : s'approprier le langage ; découvrir l'écrit ; devenir élève; agir et s'exprimer avec son corps ; découvrir le monde; percevoir, sentir, imaginer, créer. Ces compétences doivent être construites progressivement dès l'entrée de l'enfant en maternelle donc pour certains élèves dès 2 ans en toute petite section. En revanche, l'école maternelle ne tient pas compte des spécificités du public de toute petite section dans ses programmes. Cela s'explique peut être par le fait que l'accès en maternelle à deux ans n'est pas possible dans toutes les écoles. Certaines écoles n'acceptent les enfants qu'à partir de 3 ans. Cela dépend du nombre de classes ouvertes mais aussi d'une condition de propreté diurne pour les enfants. La loi française n'oblige pas les écoles maternelles à ouvrir une classe de toute petite section : « Tout enfant doit pouvoir être accueilli, à l'âge de trois ans dans une école maternelle ou une classe enfantine le plus près possible de son domicile, si la famille en fait la demande. L'accueil des enfants de deux ans est étendu en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé, que ce soit dans les zones urbaines, rurales ou de montagne et dans les régions d'outre-mer » (Code de l'éducation, article L 113-1 ; loi d'orientation de 1989). Cette scolarisation précoce est recommandée dans les zones où le contexte social est dit plus fragile car cela permet aux enfants d'être socialisés dans de meilleures conditions et de développer le langage chez des enfants qui n'ont pas la possibilité de faire ces acquisitions dans l'environnement familial.

L'école maternelle n'est pas obligatoire, l'éducation en France n'étant obligatoire qu'à partir de 6 ans (âge d'entrée à l'école élémentaire). En classe le ratio élève adulte est de 2 adultes pour une moyenne de 25,8 enfants par classe (valeurs INSEE 2012), il s'agit de l'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) et du professeur des écoles.

## Dispositifs passerelles

Depuis le début des années 1990 un nouveau dispositif a été mis en place, il associe les deux ministères de l'Education Nationale et des affaires sociales et de la santé, dans le but d'obtenir un mode d'accueil plus adéquat aux besoins du public spécifique des 2/ 3 ans. Ce dispositif peut prendre plusieurs formes, il s'agit de lieux passerelles.

Une première possibilité consiste en une structure qui accueille les enfants de 18 mois à 4 ans. Comme un sas d'entrée en maternelle, les enfants y font des activités 4 matinées par semaine puis quand les professionnels (éducateurs de jeunes enfants) les sentent prêts à intégrer le monde de l'école, ils les font basculer en classe de petite section de maternelle.

Un second dispositif consiste en ateliers passerelle, les enfants accueillis en halte garderie ou en crèche vont ponctuellement avec les adultes qui les encadrent ou leurs parents visiter les classes de maternelles dans le cadre d'atelier. Ils entrent ainsi délicatement en contact avec les règles de la scolarisation.

Une dernière possibilité et la plus répandue depuis quelques années est la classe passerelle. Ce dispositif tend à se développer en France, il consiste à faire intervenir un éducateur de jeunes enfants, un professeur des écoles et une ATSEM dans un collectif classe réduit, soit moins de 20 enfants. Pour répondre plus favorablement aux besoins des enfants, une forte liaison est faite avec les parents, un accompagnement très poussé lors de la première rentrée est installé, des locaux adaptés sont mis à disposition.

### **b) Evolution de la fréquentation des modes d'accueil**

Malgré la diversité des modes d'accueil proposés aux parents, la France n'arrive pas à satisfaire totalement la demande. Effectivement sur le site du Sénat, on peut lire qu'il y avait en 2007 47 places pour 100 enfants de 2 à 3 ans pour tous les modes d'accueil confondus y compris l'école maternelle. Sur le même site on peut voir que le mode de garde privilégié est l'assistante maternelle. Ce mode de garde paraît attrayant pour plusieurs raisons pour les parents : souvent ils trouvent la relation entre l'assistante maternelle et les enfants plus stable et plus sûre, ensuite, ils peuvent voir directement avec elle les horaires auxquels ils ont besoin de faire garder leurs enfants, pour terminer l'assistante maternelle peut être domiciliée proche du domicile des enfants. S'ensuit la

crèche dans l'ordre de préférence, on peut penser que les parents favorisent cela pour le ratio adulte, les horaires plus amples que ceux de l'école et la non obligation d'être propre.

L'école est de loin le mode d'accueil le moins fréquenté par les enfants de moins de trois ans. Cela peut s'expliquer par le faible nombre de classes de toute petite section de maternelle. De plus les parents sont sceptiques quant à la qualité de gestion aussi efficace que dans les crèches par rapport au ratio adulte enfant. Ensuite les enfants n'étant pas propres ne peuvent pas accéder à l'école. Mais l'école a aussi des arguments en sa faveur qui peuvent faire changer d'avis les parents comme la gratuité de l'école. Effectivement, l'école maternelle appartient au service public et elle est gratuite depuis les lois Ferry de 1882. Elle bénéficie aussi de son statut d'institution républicaine, ce qui peut laisser penser aux parents que dans ce cadre leurs enfants pourront être en sécurité et trouver des réponses à leurs besoins. Mais le désamour semblant des parents pour l'école à 2 ans n'a pas toujours existé. Au début des années 1990 la scolarisation avait connu un grand succès suite à la loi d'orientation allant jusqu'à 35% en 1992. Mais cela n'a duré que 10 ans, aujourd'hui le pourcentage d'enfants de 2 ans scolarisés est de 12%. Mais il faut prendre des précautions car ce taux ne tient pas compte des disparités territoriales ni en termes de densité de population ni en terme d'ouverture de classes de TPS ou de postes de professeurs dans les différentes académies.

Intéressons nous à l'historique des modes de garde des enfants de 2 ans pour mieux comprendre son évolution au fil du temps. L'école maternelle n'a pas toujours existé sous sa forme actuelle. Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle elle s'appelait salle d'asile et avait été créée pour répondre à un problème sanitaire et social. Les enfants des classes ouvrières traînaient les rues pendant que leurs parents travaillaient car le pays qui connaissait alors une forte industrialisation appelait beaucoup de main d'œuvre. Or, livrés à eux-mêmes dans la rue, ces enfants des classes ouvrières étaient soumis à la délinquance et aux maladies. C'est la loi Guizot de 1833 qui régularise l'ouverture des salles d'asile et leur donne un but de gardiennage, de discipline et d'apprentissage de la moralité pour les enfants de 2 à 7 ans. En 1881, sous l'impulsion de Pauline Kergomard, Jules Ferry décide un changement de politique éducative qui permet aux écoles maternelles de remplacer les salles d'asile. Les écoles maternelles doivent désormais se préoccuper prioritairement du bien être de l'enfant. Mais les lois Ferry n'obligent pas la scolarisation en école maternelle mais l'éducation des enfants âgés de 6 à 16 ans. La scolarisation en maternelle est donc soumise

avant tout à un choix parental ce qui explique les fluctuations du taux d'enfants scolarisés à 2 ans, comme on peut le voir sur ce graphique :

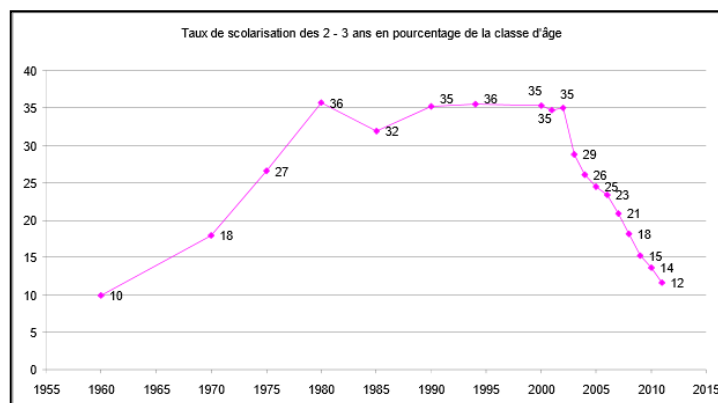


Figure 2: graphique du taux de scolarisation des 2/3 ans en pourcentage de la classe d'âge

[http://www.unaf.fr/IMG/pdf/dossier\\_d\\_analyse\\_scolarisation\\_2\\_ans\\_27\\_dec-2.pdf](http://www.unaf.fr/IMG/pdf/dossier_d_analyse_scolarisation_2_ans_27_dec-2.pdf)

Nous pouvons constater que de 1960 à 1980 le pourcentage de la scolarisation n'a pas cessé d'augmenter, cela s'explique par des circulaires ministérielles qui indiquaient que l'école maternelle était presque un pré requis à l'école élémentaire (fonction propédeutique).

Puis, comme nous l'avons dit précédemment, la loi d'orientation a stabilisé dès 1989 à la scolarisation à 2 ans. La diminution du nombre d'enfants scolarisé à 2 ans depuis les années 2000 s'explique par le choix de recentrer l'école maternelle sur la tranche d'âge des 3 à 5 ans et donc de solliciter les professeurs des écoles dans les classes correspondantes.

De plus, depuis les années 2000, il y a une importante augmentation du nombre de places en établissements d'accueil de jeunes enfants comme nous le montre ces études de la DREES (La Direction de

la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) et de la PMI.



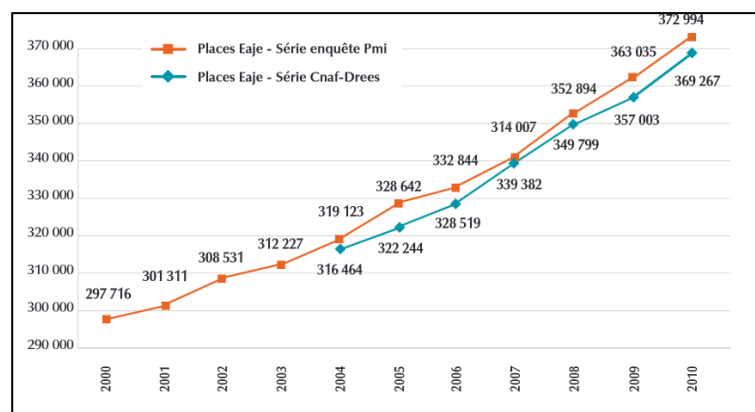


Figure 3: Graphique représentant l'évolution du nombre de places en EAJE en fonction du temps d'après la PMI et la DREES

[http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/essentiel/accueiljeuneenfantint\\_bd\\_fin.pdf](http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/essentiel/accueiljeuneenfantint_bd_fin.pdf)

Les EAJE (établissements d'accueil de jeunes enfants) comprennent les crèches collectives, les micro-crèches, les jardins d'enfants, les crèches d'entreprise et les multi accueils.

La crèche a toujours été un mode d'accueil de jeunes enfants complémentaire à l'école maternelle. La première fut créée en 1844 et les premiers textes de loi qui régissent ces structures datent de 1897. A l'époque cette structure fut mise en place par une politicienne de Paris pour répondre à un manque toujours plus grand de places pour accueillir les enfants des ouvrières.

Le mode de garde le plus ancien est sans doute les nourrices utilisées depuis le Moyen âge dans les familles aisées pour nourrir les enfants au sein et les garder. Ce métier a traversé les siècles pour devenir de nos jours celui d'assistante maternelle. Depuis 1977 on donne cette dénomination aux nourrices agréées, désormais elles sont diplômées et n'ont plus un rôle de substitution de la mère. On peut voir sur le graphique ci-dessous que le nombre de parents ayant recours à ce mode d'accueil augmente au fil de la dernière décennie, ce qui peut expliquer aussi la diminution du taux d'enfants scolarisés avant 3 ans.

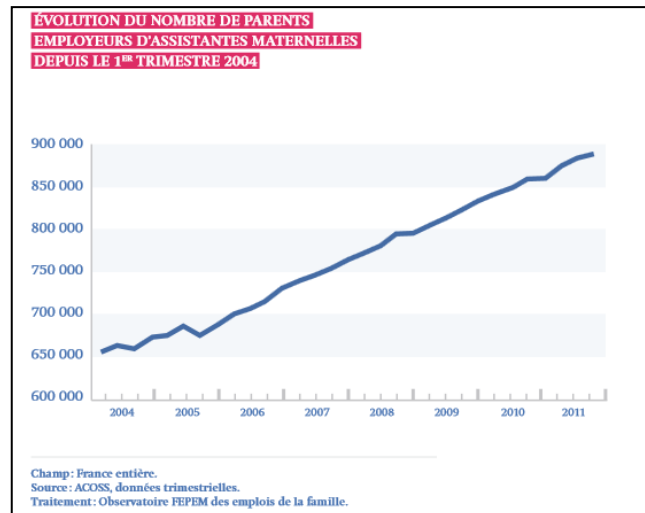


Figure 4: graphique représentant l'évolution du nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles en fonction du temps

[http://www.fepem.fr/documents/10163/19824/FEPEM\\_OBSERVATOIRE\\_RAPPORT\\_AM\\_2012.pdf](http://www.fepem.fr/documents/10163/19824/FEPEM_OBSERVATOIRE_RAPPORT_AM_2012.pdf)

Le problème que peut poser ce graphique c'est qu'on ne sait pas si les enfants gardés par les assistantes maternelles ont un âge compris entre 2 et 3 ans mais ce problème se posait aussi lors de l'interprétation du graphique concernant le nombre de places en Etablissements d'accueil de jeunes enfants.

Nous allons maintenant voir comment ces structures répondent aux besoins des enfants de 2 à 3 ans ainsi qu'aux attentes des parents de ce jeune public. Pour pouvoir étendre davantage la recherche, nous nous focaliserons uniquement sur l'école maternelle et les crèches collectives, de manière théorique puis expérimentale grâce à des visites et des questionnaires.

## II) Observation des structures

### 1) Observations et analyses d'une structure multi-accueil

Dans le cadre de ce mémoire, j'ai pu avoir accès à la structure multi accueil de Verquigneul. Cette structure est gérée par la communauté de commune du Béthunois appelée SIVOM. Elle est dirigée par une infirmière. Elle ouvre ses portes du lundi au vendredi de 7h à 18h30. Le personnel encadrant comporte une directrice adjointe qui est

éducatrice de jeunes enfants ; trois auxiliaires de puériculture ; six personnes qualifiées de la petite enfance : CAP et un agent d'entretien. Le personnel encadre des enfants de 2 mois à 4 ans qui sont répartis en deux groupes : le groupe des petits et le groupe des grands. Le passage d'un groupe à l'autre se fait par acquisition de la marche. La plupart des enfants change de groupe aux alentours de 15 mois. Je n'ai pu observer que le groupe des grands de 9h00 à 17h00 et recueillir des informations uniquement sur ce groupe, la directrice étant absente durant la semaine d'observation.

#### **a) Fonctionnement journalier de la structure**

Je vais maintenant vous décrire une journée type observée. A leur arrivée les enfants sont gardés en jeux libres pour les plus grands par le personnel. Ce dernier profite de ce moment pour une communication avec les parents pour savoir si quelque chose de particulier s'est passé à leur domicile ou s'il y a des recommandations particulières pour la journée, tout est noté dans un carnet de liaison. A 9h00 une collation leur est donnée en salle de restauration, elle contient en général : deux biscuits et un verre de jus de fruits. A 9h15, un passage aux toilettes est organisé pour les enfants propres ou ceux qui sont en train de le devenir, sinon c'est un passage en salle de change qui est fait. Le personnel indique sur le carnet de liaison si l'enfant a fait pipi (au pot/ aux toilettes/ dans la couche) ou caca et si tout s'est bien passé. De 9 h 30 à 10 h 00 un premier atelier est proposé aux enfants (relaxation avec musique/ parcours psychomoteur/ promenade extérieure), s'ensuit une demie heure de jeux libres (poupées, cuisine, voiture) De 10h 30 à 11h00 un second atelier est proposé (comptines/ imagier/ écoute musicale). A 11h00 les enfants passent en salle de restauration pour le repas, celui-ci contient une entrée, un plat et un dessert. En accord avec les parents il est choisi si l'enfant a son repas en bouillie ou en petits morceaux, s'il a besoin d'aide ou non pour le prendre. L'encadrement note si l'enfant a bien mangé ou non dans le cahier de liaison. A 11h 30 le repas est terminé et les enfants sont emmenés de nouveau aux toilettes ou en salle de change (de nouveau tout est noté sur le cahier de liaison). Puis les enfants sont déshabillés et mis en body pour la sieste. Les enfants sont placés dans deux dortoirs distincts : le premier avec des lits bas et avec de petits rebords pour les enfants les plus grands (plus de 2 ans et demi) ; le second dans des lits de bébé avec de hautes barrières. Chaque enfant est mis dans une grenouillère et dispose selon ses habitudes d'un doudou et de sa tétine. Le dortoir est plongé dans le noir et à l'abri du bruit. Une personne de l'encadrement surveille chaque dortoir pendant une demi-heure le temps que tous s'endorment. La sieste dure autant de temps que l'enfant a

besoin sauf si ses parents demandent à l'écouter. Effectivement une maman a demandé pendant la semaine d'observation à réveiller son enfant au bout d'une heure de sieste car il est trop agité en soirée quand il fait de longues siestes. L'éducatrice de jeunes enfants a parlé avec la maman pour lui dire que peut être l'enfant avait besoin de ce sommeil pour se sentir bien et qu'il faudrait sans doute mieux le laisse dormir autant que de besoin, mais la maman a persisté et son choix a été respecté. En général, les derniers enfants se réveillent aux alentours de 14h00. Ceux qui se réveillent plus tôt sont mis dans la salle d'activité en jeux libres. Dès leur réveil, on propose de nouveau un passage aux toilettes et en salle de change, puis ils sont habillés. Dans le cahier de liaison sont notés la durée de la sieste et le nouveau passage aux toilettes. A 14h30, le groupe des grands est divisé en deux pour aller dans deux ateliers (imagier/ comptines/ peinture/ collage/ confection de collier/ manipulation de pâtes/jeux de construction/ écoute d'une histoire/ chamboule tout/ perles/ atelier cuisine) au bout de 30 minutes les groupes échangent d'atelier. A 15h30 est organisé un nouveau passage aux toilettes et en salle de change. Puis à 15h45, les enfants prennent le goûter en salle de restauration. Ce goûter contient : un fruit, un yaourt et deux biscuits. A 16h00 retour en salle d'activité pour des jeux libres en attendant les parents (petits vélos, ballons, piscine à boules...). Les départs se font de manière échelonnée à l'heure où les parents l'avaient prévu. A chaque parent est fait un résumé de la journée des enfants avec les passages aux toilettes, les accidents urinaires, les bobos, les comportements, la participation aux activités.

## **b) Le personnel encadrant et leurs missions**

En ce qui concerne le personnel encadrant j'ai pu remarquer des différences en fonction de leur statut. L'éducatrice de jeunes enfants a beaucoup plus d'interactions avec les enfants, elle essaye de comprendre leurs comportements et les interroge sur ce qu'ils font. Les titulaires du CAP petite enfance ont des préoccupations plus centrées sur les besoins physiologiques des enfants. Mais un véritable travail d'équipe est fait, il y a une grande communication entre chaque personne qui encadre. Le passage du groupe des petits vers celui des grands est très suivi. Les personnes responsables des petits font des transmissions à celle du groupe des grands sur les habitudes de vie des enfants. De plus ce passage se fait progressivement, les petits font quelques activités avec les grands puis si tout se passe bien dans le cadre d'activité ils commenceront à prendre leur repas avec les

grands et pour finir, un lit leur sera attribué dans les dortoirs des grands. Ce passage se fait en lien avec les parents, ils doivent être d'accord.

Pendant la semaine d'observation j'ai pu voir la phase d'intégration d'un nouvel enfant au sein de la crèche directement dans le groupe des grands. Ce jeune garçon âgé de 2 ans et demi est venu la première fois pour une demi-heure d'activité accompagné de sa mère. Celle-ci a avoué à l'éducatrice de jeunes enfants qu'elle amenait son fils dans l'espoir qu'il devienne propre afin d'entrer à l'école en janvier 2014. Une discussion s'est engagée entre l'éducatrice de jeunes enfants et la maman, la professionnelle a conseillé à la maman de laisser le temps à son enfant de passer ce cap seul. Elle lui a aussi expliqué que la crèche pouvait l'aider dans cette étape mais que ce n'était pas une pré-étape à la scolarisation. Elle lui a aussi rappelé que chaque enfant suivait son propre développement. L'enfant est revenu le lendemain seul pour une matinée d'essai. Le troisième jour il est resté la matinée et pour le repas de midi. La semaine suivante une journée entière allait être proposée à la mère. L'adaptation à la structure se fait donc par étape. Le fait que les parents soient présents dans les étapes d'intégration est important car s'il sent que leurs parents a confiance en l'adulte référent de la structure, il aura plus de facilités à lui accorder lui aussi sa confiance. De plus un dialogue entre parent et personnel encadrant bien installé vise à une co-éducation, et cela permet une vision plus large du développement de l'enfant.

### **c) Matériel utilisé**

En ce qui concerne le matériel, il sera intéressant de comparer les imagiers, l'aménagement des coins jeux, les jeux de construction, les ustensiles de peinture, les structures de motricité au moment du relevé de celui des écoles ; mais selon les stages d'observation faits en M1, il semble qu'il soit quasi identique. J'ai pu prendre des photos de ce mobilier pour pouvoir établir une comparaison avec celui de la maternelle dans le but de voir à quels besoins et à quels apprentissages ils visent. Pour l'instant, voici une brève analyse de ce matériel.

Pour commencer, l'imagier a été utilisé au cours d'une session d'activité de 30 minutes. Les enfants assis sur des coussins autour de l'éducatrice de jeunes enfants observaient les images montrées. Les enfants devaient dire ce qu'ils observaient sur

l'image. Ils n'étaient pas en situation de réussite pendant cette session, seul l'un d'eux, le plus vieux déjà scolarisé depuis septembre et accueilli à la crèche depuis 2 ans, savait identifier les images. L'éducatrice lui a demandé de ne pas donner les réponses trop subitement pour que les autres enfants puissent essayer. Mais le reste du groupe n'arrivait pas à répondre. Cela peut s'expliquer par un manque de vocabulaire des enfants, ce qui serait normal car le groupe observé était constitué d'enfants de 15 mois à 3 ans et la plupart avait tout juste 2 ans. Or, comme nous l'avons vu dans la première partie, à 15 mois l'enfant n'a qu'une vingtaine de mots dans son vocabulaire. De plus, certaines images étaient complexes, les réponses attendues n'étaient parfois pas des mots mais des petites phrases « il prend son bain » « l'eau coule ». Dans un contexte où certains enfants sortent à peine de la période de babillage et entrent dans celle du mot phrase, il paraît impossible que cette activité arrive aux fins que l'éducatrice lui destinait. Peut être aurait-il été judicieux de séparer le groupe des grands en deux pour pouvoir faire une activité d'éveil en langage avec uniquement les enfants de 2 ans et demi à 3 ans. Cette séparation aurait permis aux enfants plus avancés dans leur développement langagier de bénéficier pleinement de l'activité. Dans le contexte, le problème venait aussi de la difficulté des enfants à se concentrer, étant assis sur des coussins, avec des nounours, ils étaient attirés par la possibilité de jouer et n'étaient pas réellement attentifs à l'activité proposée. En revanche, les images choisies sont intéressantes car elles se rapportent à la vie quotidienne des enfants de cet âge, l'épisode du bain est un rituel quotidien, c'est du vocabulaire en contexte. On sait qu'il est plus simple pour l'enfant de cet âge de mémoriser un mot dans son contexte. Si l'enfant a des parents qui le stimulent en communiquant avec lui, il se peut qu'il rencontre plusieurs fois les mots « bain », « baignoire » « eau » ce qui facilitera le processus d'intégration.

Les jeux de construction utilisés au sein de la crèche ne me paraissent pas adaptés au jeune public. L'emboîtement se fait de façon trop précise et comme nous l'avons vu à cette période du développement moteur de l'enfant. Je pense qu'un matériel plus gros et plus facile d'emboîtement aurait été plus adapté. Effectivement, même si l'activité a été proposée en collectif restreint (demi groupe des grands), les enfants n'ont été intéressés que brièvement par les jeux de construction. Leur fonction de jeu de construction a été déviée pour laisser place à celle de projectile. L'activité chamboule tout a posé le même problème, les enfants n'arrivaient pas à coordonner la visée à donner à la balle et le fait de lancer la balle. Je pense que pour développer la coordination des mains et des yeux, il

faudrait commencer par une cible plus grosse et vers le sol. Ici les boîtes du chamboule tout étaient en hauteur sur une table, en revanche la taille de la balle me paraissait bien car les enfants pouvaient aisément la prendre dans une main.



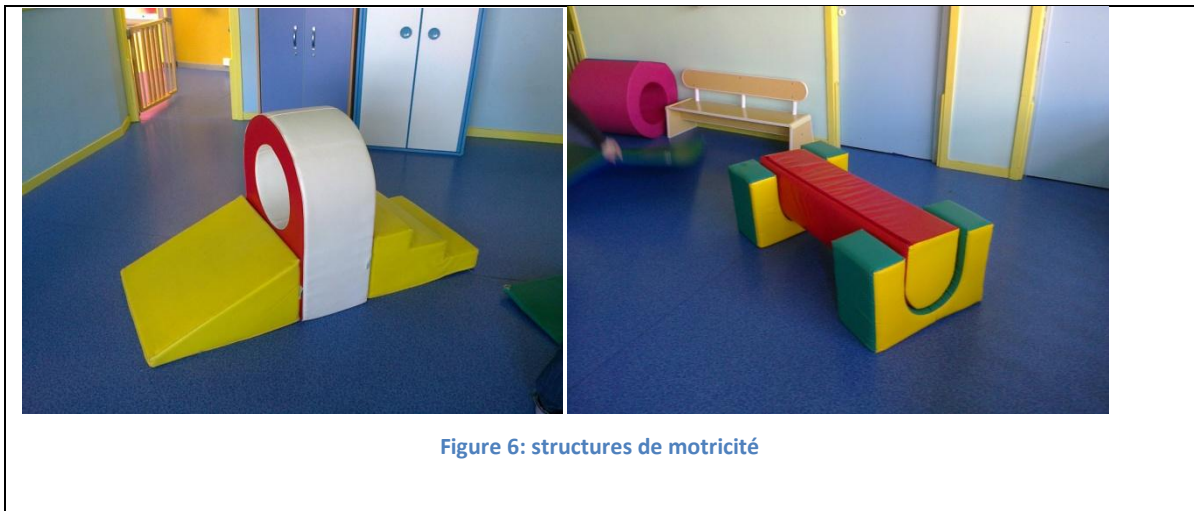
Figure 5 : jeu de construction

Le matériel de peinture me paraît très adapté, il s'agit de crayon à peinture, les crayons sont d'un diamètre assez important, idéal pour des enfants en train d'acquérir la « pince ». Il n'y a pas besoin de tremper le crayon dans un pot de peinture puisqu'il est chargé en peinture directement. Ce qui n'est pas optimal dans ce matériel c'est le support sur lequel les enfants doivent peindre puisque c'est une feuille de format A4. Or les enfants de moins de 3 ans n'ont pas acquis la motricité fine, ils font des gestes amples plus avec les bras qu'avec le poignet. Un support plus grand aurait peut être permis aux enfants de mieux réussir à viser la feuille. Un point positif de ce matériel est le fait qu'ils s'utilisent en « tampons » (geste du haut vers le bas et non parallèle au support) et cette gestuelle est plus facile pour les enfants.

Dans le matériel, nous avons aussi les coins jeux « libres ». Il s'agit de cuisine, avec de la dinette, de poupées avec des landaus et des habits, des téléphones, des voitures... ces coins jeux permettent de développer la socialisation car les enfants doivent apprendre à partager les jouets. Cela s'est avéré difficile car les plus grands qui ont entre 2 ans et demi et 3 ans sont centrés sur eux et ne veulent pas prêter leurs jouets, en revanche les plus petits de 15 mois se laissent faire et se retrouvent souvent sans jouet. Là encore l'amplitude de l'âge du groupe pose problème comme lors des activités de langage.

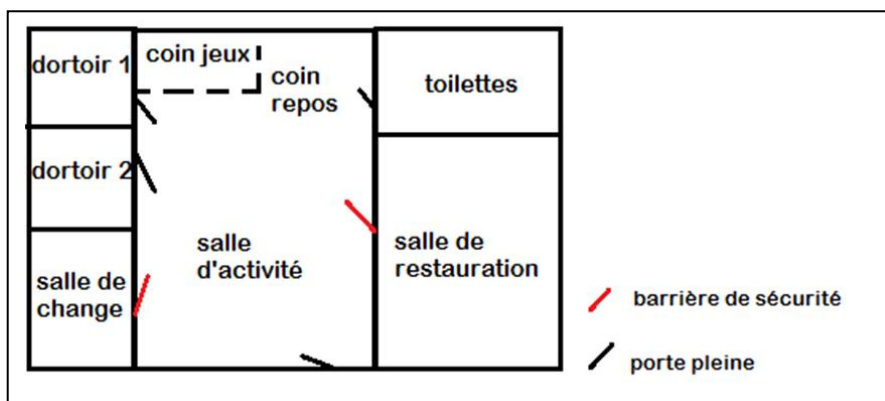
Pour terminer sur le matériel, parlons un peu des structures de motricité. Ces structures sont dans une matière souple, ce qui permet que les enfants puissent les utiliser sans se blesser en tombant. Pendant les activités de motricité, des tapis en mousse étaient aussi installés pour la sécurité des enfants. Dans ces structures on trouve : une poutre, un tuyau

en tissu, des tunnels, des escaliers, des rampes. Ces structures permettent aux enfants de développer leur motricité en rampant, escaladant, faisant des pirouettes. L'accès des structures est laissé libre, ce qui permet aussi aux enfants de développer leur socialisation. Ils doivent tenir compte des autres pour ne pas monter tous en même et ne pas se blesser.



#### d) Aménagement des locaux

Un dernier point que nous allons analyser est l'aménagement des locaux. Les enfants du groupe des grands sont installés dans une structure contenant : une salle de motricité, des toilettes, une salle de change, deux dortoirs et une pièce d'activité.





La présence de barrières de sécurité permet d'avoir un espace relativement ouvert. Seuls les dortoirs et les toilettes ont des portes pleines. Pour les dortoirs, cela sert à avoir les conditions d'obscurité nécessaires au sommeil des enfants comme nous l'avons vu dans la première partie. Dans les toilettes, la porte pleine sert à l'intimité des enfants pour ne pas qu'ils fassent leurs besoins devant leurs camarades qui seraient en train de jouer. Cela est aussi pour des raisons de sécurité, car les enfants ne peuvent pas ouvrir les portes pleines et donc s'isoler dans les toilettes. Sécurité physique mais aussi sanitaire car pour des raisons évidentes de transmission de maladie, il n'est pas hygiénique de laisser les toilettes ouverts sur le reste des espaces.

Ensuite, on peut voir les deux dortoirs séparés, pour les raisons évoqués antérieurement, à savoir un mobilier adapté en fonction de l'âge des enfants. Puis une salle de restauration pour les collations et les repas.

Les coins jeux sont entourés de barrières pour ne pas que les enfants aillent toujours chercher les jouets et faire d'autres activités. Dans ce coin ce sont les enfants qui sont responsables du rangement. A la fin de chaque session de jeux libres, le personnel demande aux enfants de ranger dans les armoires les poupées, voitures, dinette...

Le coin repos est rempli de coussins et de tapis. Il permet aux enfants d'aller s'allonger quand ils sont fatigués. Cela leur permet de satisfaire leur besoin d'isolement mais aussi de respecter leur rythme de vie en s'accordant des temps de repos.

Voici ci-contre des photos des différents lieux fréquentés par les enfants :



Dortoirs avec lits hauts pour les plus jeunes



Dortoir avec lits bas pour les plus vieux



Coin repos



Coin jeux libres



Salle de restauration



Salle d'activité

## 2) Observations et analyses de l'école maternelle

L'école qui m'a accueillie pour deux journées d'observation se situe aussi à Verquigneul, construite à proximité de la crèche pour constituer un pôle jeunesse ; une médiathèque y est également accolée. Cette école est dite primaire formée de deux ailes : une aile pour la partie élémentaire, une pour la partie maternelle. Du côté de la maternelle on trouve deux classes de TPS (toute petite section)/ PS (petite section)/ MS (moyenne section) et une classe de GS, dans la partie primaire il y a 5 classes de chaque niveau. Cette école appartient à la circonscription de Béthune 3. Elle accueille au total 10 élèves de toute petite section. Ces élèves sont acceptés sous condition de propreté diurne et en priorité s'ils sont originaires de la ville. Après entretien avec la directrice, il n'apparaît pas d'axes particuliers prévus pour l'accueil des élèves de 2 à 3 ans. La professeure de la classe observée a pu délivrer une information importante qui pourrait aider à comprendre la non

intégration d'élèves de deux ans dans les écoles ; à savoir que les élèves de TPS intégrés dans les classes de niveaux supérieurs ne sont pas comptabilisés dans les effectifs de l'école. Cela a une répercussion sur l'effectif des classes (dans les zones d'éducation prioritaire, ces élèves sont comptabilisés dans les effectifs de l'école).

La classe observée comporte 30 élèves dont 5 tout petits, 11 petits et 14 moyens. Le document d'accompagnement écrit par le ministère appelle ce type d'organisation « section hétérogène de deux à quatre ans » et cite les différents avantages et inconvénients de ce type de classe que nous pourrions détailler par la suite lors de notre analyse. Les TPS peuvent aussi être en classe dite homogène (seulement ce niveau) ou en intégration dans les classes de GS.

#### **a) Fonctionnement journalier de la structure**

L'école ouvre ses portes le matin à 8h20 pour un début des apprentissages à 8h30. Les parents accompagnent leurs enfants dans le couloir et installent leurs affaires aux portemanteaux. Puis la professeure prend en charge les élèves à la porte de la classe, se déroule un bref échange avec les parents pour savoir si tout va bien pour l'enfant et confier la collation (en accord avec le corps enseignant et les parents, ces derniers ramènent une compote en gourde chaque matin). Il est important pour les élèves de maternelle de ressentir un lien de confiance entre leurs parents et leur enseignant car ils pourront plus facilement se sentir en sécurité avec cet adulte référent pour la journée, cet échange du matin en est une preuve. Pendant cette arrivée différée des élèves, les enfants doivent prendre leur étiquette et aller la coller sur le tableau des présents. Ils doivent aussi mettre une photo d'eux dans une barquette pour indiquer ce qu'ils veulent boire au moment de la collation. Une barquette montre une image de briquette de lait, l'autre un verre d'eau. L'ATSEM préparera la collation en fonction de ce que veulent les élèves.

Ensuite, ils jouent avec des jeux disposés sur les tables de type puzzle, construction qui peuvent facilement se faire en autonomie, seul ou à plusieurs. L'ATSEM est dans la salle de classe et surveille les élèves, la professeure étant sur le seuil de la porte se tient à la fois pour voir les élèves arrivant et ceux déjà dans la salle de classe. Quand tous les élèves sont arrivés, l'enseignante demande à ce que les jeux soient rangés pour les élèves de TPS et de PS, cela responsabilise les élèves et les rend autonomes. Les MS peuvent continuer à s'occuper avec les jeux. La professeure confie qu'en début d'année beaucoup de temps est

consacré à l'apprentissage des règles des jeux mais aussi à leur rangement, ainsi que leur emplacement dans les différents meubles. Ce rangement est facilité par des étiquettes avec la photo des jeux collés sur le meuble censé les recevoir.



Affichage de rangement



Affiche des objets contenus dans chaque meuble

Après cela, la professeure indique aux élèves le coin regroupement où ils doivent s'asseoir. A cet instant commence le temps des rituels pour 15 minutes. Les rituels des TPS et PS sont distingués de ceux de MS, c'est pourquoi les élèves de MS restent sur les tables en autonomie avec les jeux cités ci-dessus. Les rituels des TPS/PS consistent d'abord dans le compte des élèves présents et des élèves absents. Un élève est désigné pour aller au tableau faire cette première étape. Puis, un second élève va s'occuper de dire la date (uniquement pour le jour et le mois). Pour la date, Octave, un petit ourson est affiché et chaque jour les élèves doivent dire si Octave doit prendre son sac à dos pour aller à l'école aujourd'hui. Une étoile est aussi positionnée pour déterminer le jour en question. La marionnette Loulou (un petit loup) doit mettre le collier de la couleur associée au jour, ici le vendredi, les élèves doivent lui mettre le collier vert. Le rituel se poursuit avec trois petites comptines (un petit bonhomme, le roi des papillons, coule la rivière).





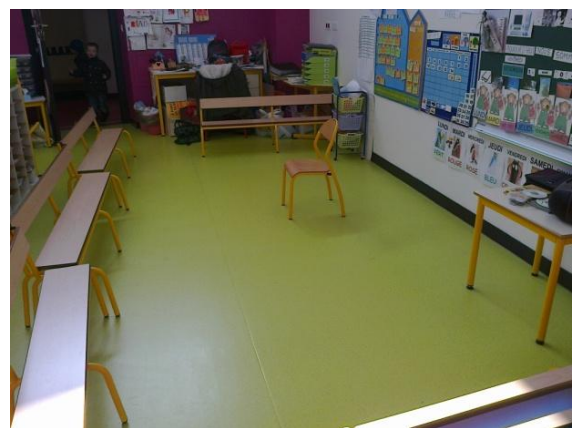
Octave l'ourson qui va à l'école



Loulou avec le collier vert du vendredi



Tableau des élèves présents



Coin regroupement

A 8h45, les élèves prennent la collation : l'eau ou le lait accompagné de leur gourde de compote. On peut remarquer que cette collation est conforme au texte d'accompagnement du ministère *Pour une scolarisation réussie des tout petits*, car elle est diététiquement équilibrée et éloignée du repas du midi. Les élèves sont responsables de distribuer les gobelets mais aussi de débarrasser et de jeter les déchets à la poubelle. En revanche, le fait que l'eau ne soit pas à disposition le reste du temps est en contradiction avec ce même document qui préconise de laisser des gobelets d'eau à portée des enfants pour satisfaire leur besoin physiologique. S'ensuit un passage aux toilettes. L'ATSEM et la professeure sont de part et d'autres des toilettes et aident les élèves à se déshabiller puis à se laver les mains. Pour se déplacer jusqu'aux toilettes, les élèves sont rangés deux par deux avec

comme caractéristique qu'un moyen doit être rangé avec un tout petit ou un petit, deux élèves de PS ne pouvant être à deux.

De retour en classe à 9h15, les élèves vont au coin regroupement, la professeure leur montre un panneau où est indiquée la place des différents groupes. Il y a six groupes dans la classe dont un est réservé pour les TPS. Ensuite, chaque atelier est disposé à une table elle-même symbolisée par un animal (table crocodile, girafe...) les élèves doivent donc repérer la couleur de leur groupe puis l'animal correspondant à la table où ils vont travailler. Ce double codage paraît compliqué à retenir pour les élèves mais se déroule dans l'ensemble correctement. Pour ce premier temps, l'enseignante prend les élèves en atelier dirigé. L'atelier consiste à faire tourner une flèche sur une roue où sont dessinées les différentes parties du corps. Quand la flèche se stabilise, l'élève doit nommer la partie du corps désignée et la colorier sur le bonhomme dessiné sur une feuille personnelle. L'enseignante essaye de faire nommer les parties du corps à tous, mais un des élèves ne parle presque pas ; pour voir s'il reconnaît la partie du corps, elle lui demande de montrer sur son bonhomme où se trouve cette partie. L'enseignant n'exige pas non plus que la partie du corps soit coloriée dans son entier car les jeunes élèves de TPS ne maîtrisent pas encore la pince qui est un geste de motricité fine.

Un atelier observé le second jour était en autonomie, il s'agissait d'un travail sur fiche où l'enseignante demandait aux élèves de colorier le loup quand il était devant l'arbre. Cette activité est normalement destinée aux élèves de PS, mais la professeure désire quand même la faire faire aux élèves de TPS, seule une élève réussit l'exercice en autonomie. Cette notion de « devant, derrière » est complexe pour de si jeunes élèves. Elle nécessite de comprendre le vocabulaire dans un premier temps dans des situations vécues en salle de motricité, puis avec des objets et enfin sur papier. Je pense que ce travail n'est pas destiné à ces enfants, d'abord par le format de fiche qu'il prend (A4 comme vu précédemment dans la partie concernant la crèche) et par la compétence travaillée.



Figure 8: travail d'une élève de TPS sur fiche pour la compétence se repérer dans l'espace

De 10h00 à 10h30 les élèves vont en récréation avec un passage aux toilettes avant où tous les élèves vont de nouveau. L'ATSEM et l'enseignante aident les élèves à s'habiller pour sortir. La cour de récréation est réservée aux élèves de maternelle pour deux raisons : la récréation des élèves des classes élémentaires est plus courte et le comportement de ces élèves n'est pas adéquat avec la fragilité (psychologique et physique) du jeune public de maternelle. Après la récréation, a lieu une séance de motricité de 30 minutes, j'ai pu assister à une séance de lutte. Les élèves sont mis en binômes par l'enseignant en fonction de leur taille puis ils se mettent à genoux sur des tapis en mousse face à face et doivent se pousser en se tenant par les épaules. Le but est de faire tomber son adversaire. Les élèves font trois manches, la professeure rééquilibre certains binômes si nécessaire entre les manches. Cette activité permet aux élèves d'assouvir leur besoin d'individuation. Ensuite, les élèves font des étirements. Les étirements ne sont pas à négliger avec ce jeune public qui est dans une période de croissance physique importante.

Après un retour en classe, une séance de comptines est organisée avec les trois sections. Ce temps commun aux trois niveaux suit les recommandations du document d'accompagnement du ministère qui avance davantage de stimulations langagières, cognitives lors d'échanges avec des élèves plus âgés. Effectivement, l'enseignant fait les mêmes comptines et les mêmes histoires aux 3 niveaux. Cela implique des efforts de

compréhension plus importants pour les élèves de TPS. En effet, les comptines chantées concernent les lettres de l'alphabet et la professeure demande aux élèves d'associer les lettres aux prénoms des enfants de la classe : « le E comme Ethan, ou Evan... » Cet exercice qui fait appel à la conscience phonologique des élèves est très compliqué pour des individus si jeunes, la conscience phonologique se développant vers les 3 ans de l'enfant et jusqu'à ses 6 ans. Ce type d'exercices aidera les élèves à développer cette conscience phonologique mais peut s'avérer compliqué avant 3 ans. D'ailleurs les élèves de TPS participant au jeu se trompent et proposent indifféremment le prénom Mathéo parce qu'ils entendent le son [e] mais il est ici à l'intérieur du mot et non en attaque.

Parfois, la professeure propose la lecture d'une histoire à la place des comptines. J'ai pu voir la lecture du *Petit Chaperon Rouge*. La professeure propose une lecture participative du livre où elle interroge les élèves sur les images « que va-t-il se passer ? » ou « que voit-on sur l'image ? » qui demande des compétences d'élèves précises comme « découvrir l'écrit » des programmes officiels de 2008. Les élèves de TPS auront encore trois années pour développer ces compétences, mais on peut penser que cela sera d'autant plus accessible pour eux en 4 ans.

La matinée se termine par un dernier atelier, cette fois ci, les élèves de TPS sont en autonomie dans un jeu de construction. L'enseignant met un modèle à reproduire mais le travail n'est pas vérifié à la fin du temps imparti.

A midi, les enfants vont soit à la cantine, soit sont repris par leur parents. Pour les élèves de TPS, un seul d'entre eux ne revient pas pour les cours de l'après-midi, la maman préférant le garder pour le reste de la journée et cela en accord avec l'école. Les quatre autres reviendront à 13h30. L'après midi commence par un passage aux toilettes avant d'aller à la sieste pour les élèves de TPS et PS. La professeure garde les élèves MS pour des ateliers dans la classe. Le dortoir est surveillé par les ATSEM qui veillent aux bonnes conditions de sommeil des élèves (silence, obscurité, sécurité affective des élèves...). Les élèves à la sieste dorment jusque 14h45, puis passent aux toilettes et s'habillent (les chaussures et parfois les vêtements encombrants étant enlevés pour la sieste). A 15h00 a lieu la récréation qui comme le matin dure une demi-heure.

Les élèves entrent de nouveau en classe à 15h30, l'enseignante accueille les élèves au coin regroupement et leur montre de nouveau le panneau de répartition des ateliers. L'après midi les TPS sont en jeu libre dans les différents coins jeu que nous détaillerons



après. La seule tâche contrôlée est le rangement des jeux comme appris au début de l'année.

### **b) Le personnel encadrant et leurs missions**

Le personnel de l'école est constitué des enseignants et des ATSEM. Dans l'école il y a 8 enseignantes dont 3 en maternelles. Il y a une ATSEM par classe de maternelle. L'enseignant a des missions d'éducation et d'instruction (construit les séquences visant à l'acquisition des compétences données par le bulletin officiel de 2008) envers les élèves. Les enseignants d'école primaire peuvent enseigner de la maternelle à l'élémentaire. Ils sont recrutés après un concours. Actuellement, les enseignants sont formés dans les ESPE (écoles supérieures du professorat et de l'éducation). L'accès au concours est réservé aux étudiants titulaires d'un bac +5 (hors dérogations : mères de trois enfants, sportifs de haut niveau ou handicapés) mais cela n'est vrai que depuis 2010. Avant cela, l'accès se faisait à Bac +3 et la formation s'effectuait à l'IUFM (institut universitaire de formation des maîtres). Les étudiants peuvent suivre lors de leur formation des modules spécialisés en psychologie des enfants qui les sensibilisent au développement de ces derniers, sur l'école maternelle et ses spécificités qui visent à informer les étudiants sur ce jeune public. On peut penser que cela est suffisant pour encadrer des élèves de TPS, mais en réalité il est nécessaire que les professeurs fassent progresser leurs pratiques en se familiarisant avec ces jeunes élèves qui demandent une attention toute particulière pour les raisons détaillées dans notre première partie sur leurs besoins.

L'ATSEM est employé par la mairie contrairement au professeur des écoles recruté par l'Etat. L'ATSEM accède à son titre sur un concours après obtention du CAP petite enfance (sauf dérogation depuis 2010 pour les mères de 3 enfants, les personnes déjà fonctionnaires depuis deux ans, les personnes ayant six années d'expérience dans la jeunesse). L'ATSEM a des missions différentes de celles du professeur. Elles sont de différents ordres : d'hygiène de l'enfant (soigne les petites blessures, s'occupe de la propreté générale, sommeil), de propreté (de matériel et de locaux), d'accueil, de préparation du matériel (l'enseignant donne les informations sur les ateliers à l'ATSEM qui organise le lieu et le matériel), d'animation (gère des ateliers dits alors semi-autonomes).

L'ATSEM et l'enseignant doivent coopérer pour réussir à accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles. L'entente entre adulte donnera un sentiment de sécurité

aux élèves. Dans la classe observée, le duo fonctionne très bien. L'ATSEM anime un atelier le matin et un l'après-midi. J'ai pu l'observer lors d'un atelier de construction de panier de pâques, d'assemblage de bonhomme et dans une activité de découverte de l'écrit. En ce qui concerne les soins, elle est présente à chaque passage aux toilettes, à toutes les siestes, lors de l'habillage et je l'ai vu intervenir pour un enfant fiévreux (prise de température).

### c) Matériel utilisé

Le matériel utilisé pour les jeux d'accueil du matin est de type puzzle de différents niveaux pour les différentes sections ainsi que des memory. Pendant les ateliers, on peut voir l'utilisation de fiches de format A4 sur lesquelles les élèves écrivent au crayon de bois ou de couleurs. Le support paraît peu adapté au public qui ne maîtrise pas la motricité fine (comme vu dans la partie observation de la structure multi-accueil). Les enfants de 2 ans utilisent le bras dans la globalité en mobilisant davantage l'épaule ou le coude pour écrire que le poignet. Ils font des gestes amples qui paraissent compliqués à focaliser sur une feuille de ce format. Les crayons sont d'un petit diamètre, il n'y a pas de crayons à prise facile de forme triangulaire et plus gros. Ceci est un outil complexe à maîtriser sans adopter la « pince ».

En ce qui concerne les jeux de construction, ils paraissent plus adaptés que ceux observés en structure multi-accueil. Les crans d'emboîtement sont plus gros et les pièces de type « légos » sont plus grandes, le maniement est donc plus simple pour les enfants. En revanche, quand les élèves vont à cet atelier, des fiches de construction sont imposées avec des assemblages plus ou moins faciles à réaliser.

Certains coins jeux se recoupent avec ceux de la structure multi accueil comme le coin cuisine, poupée, garage ; mais on en trouve aussi de nouveaux comme celui du château ou bibliothèque. On peut penser que ce coin a été intégré car les élèves connaissent sans doute mieux le vocabulaire du château (princesse, dragon, chevalier...) car ils le rencontrent dans certaines histoires lues par le maître ; non que la connaissance du vocabulaire soit obligatoire pour y jouer mais on peut penser que cela parle plus à l'imaginaire des enfants. Le coin bibliothèque présent dans la salle de classe, vise sans doute à acquérir la compétence « découvrir l'écrit » du bulletin officiel de 2008. Je pense que quelques livres pour jeunes enfants pourraient aussi avoir leur place en libre accès dans la structure multi-

accueil pour que les jeunes enfants soient sensibilisés au support écrit même s'il ne sait pas lire, il peut regarder et toucher cet objet.

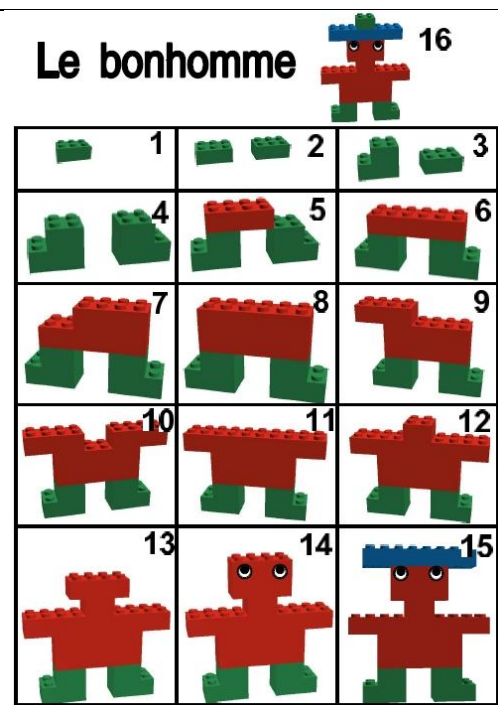
On peut aussi observer une autre différence entre les deux structures : la présence d'affichages sur les murs de la salle de classe, absents de ceux de la crèche. Les affichages rappellent la visée d'apprentissage de l'école ; les règles fixées pour les groupes, le rangement, les règles de vie ; le rapport à l'écrit (exercices graphiques, alphabet...) ; les rituels (calendrier, présents, météo). Cela montre un degré de contraintes cognitives supérieures à celui de la crèche. Le cadre plus formel de l'école se voit aussi par l'absence de coin détente/ repos vu à la crèche.



Coin bibliothèque



Coin château



Fiche type de construction



Affichage mural de la classe

Une dernière différence observée à l'école est la présence de tableau noir et tableau numérique, toujours en lien avec la découverte de l'écrit. On retrouve ici, le cadre institutionnel, absent des structures multi-accueil.

#### d) Aménagement des locaux

Dans le cadre de l'école, l'espace est plus segmenté qu'à la crèche. Voici un plan des lieux fréquentés par les élèves de moins de 3 ans.

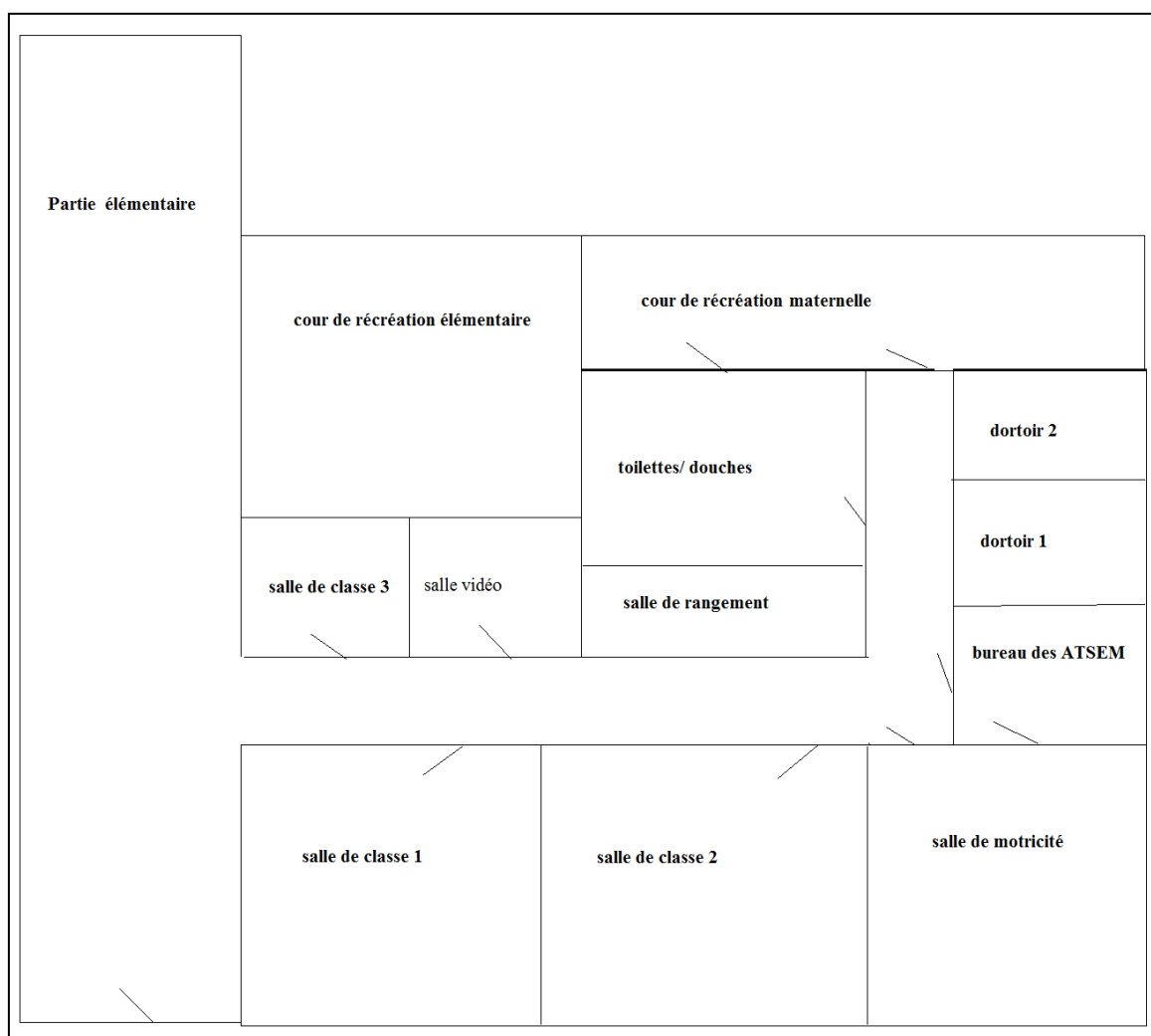


Figure 9: plan des parties de l'école fréquentées par les élèves de moins de 3 ans

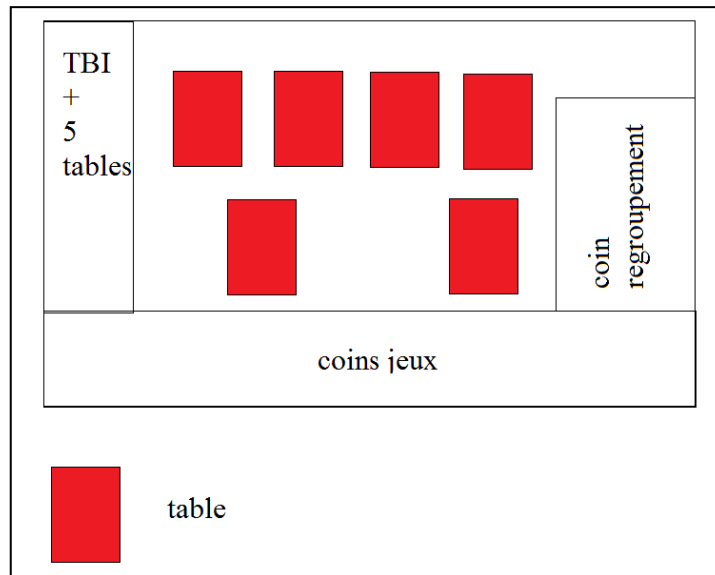


Figure 10: plan précis de la salle de classe de la classe observée

L'articulation des pièces dans l'école est moins fluide pour les élèves que pour les enfants fréquentant la crèche. On peut voir beaucoup de cloisons et de portes qui empêchent le libre accès aux pièces par les enfants seuls. A l'école, l'espace cour de récréation est sécurisé (absence d'objets dangereux et de jeux). A la crèche aucun espace extérieur n'est aménagé pour que les élèves puissent jouer à l'extérieur, or je pense que de jeunes enfants ont besoin de s'aérer et de pouvoir courir et jouer ensemble. Si la météo est trop froide ou pluvieuse à l'heure de la récréation, les élèves sont amenés en salle vidéo où ils regardent un dessin animé. Ce temps permet aux élèves de se reposer, de ne pas être en surcharge cognitive, car un trop long temps de concentration fatigue les élèves qui seront par la suite moins disponibles pour les activités demandées.

La salle de motricité est vide la plupart du temps et les ATSEM l'aménagent en fonction des activités physiques prévues par les enseignants. Par exemple, pour la séance de lutte, l'ATSEM a installé 15 tapis en mousse. Je n'ai pas pu voir de parcours moteur en place, mais après comparaison du matériel, il apparaît que les structures sont semblables à celles de la crèche au détail près qu'elles sont en plastique dur plutôt qu'en mousse.

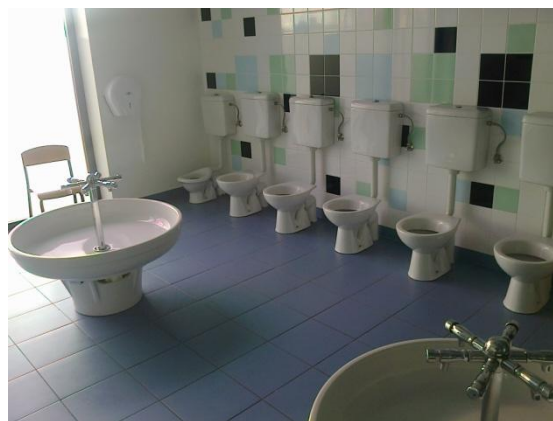
A l'école, pas de pots ou de salle de change, les toilettes adaptées à la taille des enfants sont alignées et au centre de la pièce, on peut voir de grands lavabos circulaires permettant le lavage des mains simultanément de plusieurs enfants pour gagner du temps. Une douche est

installée derrière une cloison pour permettre aux ATSEM d'effectuer une toilette si jamais un enfant était malade (vomissement, diarrhées, urines accidentelles...)

Dans la salle de classe, les tables sont disposées en îlots pour faciliter le travail en groupes, car les enseignements se font sous la forme d'atelier. L'installation du coin regroupement est plus éloignée, il y a de longs bancs tournés vers un tableau où sont affichés les documents nécessaires aux rituels et vers la chaise où peut s'installer la professeure pour être vue de tous les élèves.



Coin du Tableau blanc numérique



Toilettes



Tables en îlots



Couloir

#### e) Echange entre la structure multi-accueil et l'école

En dialoguant avec la professeure, j'ai pu avoir quelques informations sur la relation entre l'école et la crèche. La structure multi-accueil voisine emmène les enfants âgés de 1



an et demi à 3 ans une fois par semaine pour partager des ateliers avec une classe de TPS/PS/MS. Les ateliers sont surtout d'ordre physique (jeux sportifs, parcours psychomoteurs...) ou manuel (peinture, coloriage, collage). L'enseignante dit préparer ces ateliers seule et déplore le manque de dialogue entre les deux structures qui ne permet pas d'aboutir à une collaboration qualitative. Selon son ressenti, les enfants de la crèche ne tirent pas de profit de cet échange. Si on s'en tient à ses observations ses élèves prennent en charge les enfants de la crèche et cela leur permet d'être plus autonomes et de développer des compétences sociales.

Pendant la période d'observation, j'ai pu voir les enfants de la crèche venir à l'école pour leur défilé du carnaval. Les élèves ont regardé le défilé pendant leur temps de récréation. Ce qui peut être à déplorer c'est sans doute que l'école maternelle n'effectuait pas elle-même une fête déguisée ce jour qui aurait pu être organisée conjointement autour d'ateliers de confection de costumes ou d'apprentissages de chants en lien avec le carnaval. Ici, les élèves sont restés passifs et aucun intérêt à part celui d'une vague distraction n'a pu être tiré de cette expérience.

Je pense que le projet partait de bonnes intentions mais des problèmes de gestion et de communication importants enlèvent l'intérêt pédagogique de ce partenariat. Les deux institutions se sont décentrées des enfants en oubliant le sens même de ce projet.

### 3) Construction et analyse du questionnaire distribué aux parents

#### a) Construction du questionnaire

Le questionnaire se situe en annexe 1.

En ce qui concerne les questionnaires, ils ont été faits dans le but de comprendre les choix des parents en ce qui concerne les structures d'accueil de leurs enfants. Il est bien précisé qu'ils sont destinés aux parents d'enfants de 24 à 36 mois. Pour vérifier que les enfants sont bien dans cette tranche d'âge la première question concerne leur date de naissance. Ensuite on demande aux parents d'indiquer le type d'accueil qu'ils utilisent : assistante maternelle, crèche (au sens large), école, membre de la famille, nourrice (concerne les gardes à domicile par du personnel non diplômé en petite enfance). Cette

question permettra de constater la répartition dans les différents modes d'accueil des enfants.

Dans le questionnaire, on leur demande si ce mode d'accueil est un choix car certains parents peuvent être contraints de choisir l'un plutôt que l'autre pour des raisons de quotas de place, de propreté de l'enfant (cette question est aussi abordée), de proximité géographique. Si le mode est un choix de leur part, on leur fait indiquer les raisons de ce choix : horaires et jours d'ouverture (certains parents travaillent jusqu'à 19h00 et ne peuvent pas mettre leurs enfants à l'école par exemple), proximité du domicile ( tout le monde n'a pas de véhicule), qualité de l'encadrement (les parents peuvent s'être renseignés sur cela ou avoir des a priori sur la formation des professionnels), la gratuité (certains n'ont pas les moyens de payer la crèche), un choix pédagogique (en fonction des ambitions d'apprentissage qu'ils ont pour leurs enfants).

On les questionne sur la perception du mode d'accueil utilisé à savoir : s'il éduque leurs enfants, les instruit ou est juste un mode de garde. Cela permettra de savoir l'idée que se font les parents des différentes structures.

On demande aussi combien de temps les enfants fréquentent le mode d'accueil par semaine, cela permet de voir si c'est un enfant scolarisé à mi temps, ou si le besoin de garde est tellement important que l'école ne pourrait pas l'assouvir. On pourra aussi observer si les enfants de moins de trois ans sont souvent scolarisés uniquement le matin car l'après-midi certains parents préfèrent garder leurs enfants ou les mettre chez un proche pour qu'ils fassent la sieste dans des conditions qu'ils jugent adéquates.

Un point est aussi fait sur les siestes en ce qui concerne le nombre de sieste (en rapport avec la lecture de Montagner qui nous dit que les enfants ont tous des besoins différents en sommeil et en ce qui concerne la durée de ces siestes). Les réponses proposées sont aucune sieste, 1 sieste, 2 siestes, ou plus de 2 siestes. Ces réponses ont été indiquées après la lecture citée ci-avant, l'auteur indique qu'entre 2 et 3 ans 90 % des enfants n'effectuent qu'une seule sieste à la demi-journée mais il indique que pour les enfants ayant un déficit du cycle de sommeil nocturne (moins de 11 heures de sommeil en se levant à 7h00) une baisse de vigilance peut apparaître aux alentours de 8h30/ 9h00 et entraîner un épisode de sieste. Progressivement, vers 3 ans, les enfants ne font plus de sieste. Ces 4 réponses permettront de voir si l'enfant est déjà installé dans un cycle de veille/ sommeil synchronisé et faire une ou aucune sieste ; ou s'ils sont en déficit de sommeil (pour les



raisons indiqués dans la première partie sur les besoins physiologiques du public) et ont besoin de 2 épisodes de siestes ou plus. Le nombre de siestes par jour pourra être lié au mode d'accueil choisi. Effectivement, on a pu voir que dans la crèche observée, les épisodes de sieste ou de repos s'effectuent dès que l'enfant a besoin si les parents ne s'y opposent pas.

Un dernier questionnaire consiste en l'évaluation selon les parents de la sécurité physique et morale des enfants au sein des modes d'accueil. La perception des parents sur l'aspect sécurité des modes d'accueil peut être intéressant car l'enfant sent si ses parents ont confiance dans les adultes auxquels il est confié ou non et cela jouera sur son comportement et sur son développement personnel dans l'environnement proposé.

Certains parents utilisent plusieurs modes d'accueil pour leurs enfants, on leur demande donc dans le questionnaire de choisir la structure pour laquelle ils s'expriment dès la 4<sup>ème</sup> question. Cela permettra une exploitation claire des réponses. Si un parent confie son enfant à la crèche et à l'école, le nombre d'heures total d'accueil des deux structures ne serait pas utile, on ne peut exploiter que le nombre d'heures d'accueil d'une seule des deux structures. Il en va de même pour tous les critères sur lesquels les parents sont interrogés, les indices de sécurités physique et affective et morale qu'ont les parents dans les structures ne sont pas forcément les mêmes pour les différents accueils auxquels ils ont recours.

## **b) Résultats des questionnaires**

### **Diffusion des questionnaires**

Le questionnaire a d'abord été diffusé sur les lieux d'observation car ces terrains sont ceux les plus facilement abordables, qu'il s'agisse des autorisations de diffusion ou de la réception des questionnaires. Après collecte des questionnaires au sein de la structure multi accueil de Verquigneul, il a semblé que l'échantillon recueilli était trop mince pour une étude représentative. Pour élargir le panel interrogé, une version informatique du questionnaire a été créée puis diffusée à une liste de contacts (association sportive, famille, amis...). La plupart des contacts ont eux-mêmes rediffusé le questionnaire ce qui a permis d'obtenir un échantillon plus important. On ne peut pas estimer le nombre de personnes ayant reçues le questionnaire, mais 34 réponses ont été obtenues. Voici une lecture des résultats récoltés.

## Analyse des questionnaires

Sur les 34 questionnaires tous les enfants sont âgés de 24 à 36 mois (à la rentrée de septembre 2013) et correspondent à l'échantillon attendu. Aucun enfant n'était en deçà ou au-delà de l'âge requis. Les questionnaires ont pu être tous exploités.

Sur la totalité des questionnaires, voici la répartition des enfants dans les modes d'accueil : 9 enfants fréquentent uniquement les structures de type crèche, 2 enfants fréquentent uniquement l'école. Pour le reste les parents ont recours à plusieurs modes d'accueil.

Enfants accueillis dans une crèche et l'école	3
Enfants accueillis dans une crèche et chez une assistante maternelle	0
Enfants accueillis dans une crèche uniquement	9
Enfants accueillis dans une crèche et chez un membre de la famille	3
<b>Nombre d'enfants total accueillis dans une crèche</b>	<b>15</b>

Figure 11: tableau représentant la répartition des enfants dans des modes d'accueil complémentaires et accueillis principalement dans une structure de type crèche

Enfants accueillis dans une crèche et l'école	3
Enfants accueillis à l'école et chez une assistante maternelle	4
Enfants accueillis à l'école uniquement	2 (dont 1 bénéficiant de l'accueil périscolaire)
Enfants accueillis à l'école et chez un membre de la famille	7
<b>Nombre d'enfants total accueillis à l'école</b>	<b>16</b>

Figure 12: tableau représentant la répartition des enfants dans des modes d'accueil complémentaires et accueillis principalement par l'école

*Attention : Les enfants accueillis à la fois à l'école et à la crèche sont représentés dans les deux tableaux.*

Uniquement 3 enfants de l'échantillon sont accueillis exclusivement dans leurs familles, deux enfants vont chez une assistante maternelle et chez un membre de leur famille et un seul fréquente exclusivement le domicile d'une assistante maternelle.

Cette répartition des modes d'accueil nous montre plusieurs choses. Tout d'abord on peut voir que sur notre échantillon, les structures d'accueil collectif de type crèche et l'école sont autant fréquentées l'une et l'autre. On ne peut cependant pas en déduire que les crèches et l'Ecole accueillent plus d'enfants que les assistantes maternelles ou que les enfants sont moins gardés en famille car les questionnaires ont été distribués dans la majorité à la sortie des enquêtes de terrains effectuées en crèche et à l'école. De plus, les recherches effectuées sur le site du Sénat (voir I.2.b évolution de la fréquentation des modes d'accueil) nous informent que le mode d'accueil favorisé est celui des assistantes maternelles. Notre étude est donc biaisée car notre échantillon n'est pas représentatif de la population française dans sa totalité.

Nous allons maintenant nous intéresser plus particulièrement aux effectifs décrits dans les deux tableaux ci-dessus puisqu'ils concernent les enfants accueillis principalement dans les écoles ou les structures d'accueil collectif de type crèche. Les trois questionnaires concernant les parents confiant leurs enfants à la fois à la crèche et à l'école ont choisi de s'exprimer pour la suite du questionnaire pour l'école. On considère donc un effectif de 12 enfants fréquentant les crèches et de 16 enfants fréquentant les écoles.

Ensuite, nous avons demandé aux parents les raisons du choix de la structure d'accueil pour leurs enfants en leur proposant différentes réponses : « horaires et jours d'ouverture », « qualité de l'encadrement », « proximité de votre domicile », « gratuité », « choix pédagogique ». Les réponses multiples sont ici acceptées. Voici la répartition des réponses des parents :

Nombre de parents ayant choisis la crèche pour :	
Horaires et jours d'ouverture	2
Gratuité (les crèches ne sont pas gratuites)	0
Qualité de l'encadrement	10
Choix pédagogique	1
Proximité de votre domicile	10

On peut interpréter ces chiffres de la façon suivante : les parents choisissent principalement les structures d'accueil collectif de type crèche en fonction de la proximité de leur domicile et de la qualité de l'encadrement que propose l'établissement par leurs locaux et leur personnel encadrant, ils sont 83,5 % à faire ces choix. Or, au moment où les

parents remplissent les questionnaires, leurs enfants ont déjà bénéficié des services de la structure, en répondant les parents n'indiquent donc pas seulement la raison de leur choix mais aussi les idées qu'ils ont construites par le biais de la fréquentation de la crèche par leurs enfants. Leur réponse est donc influencée par l'image qu'ils se font réellement du mode d'accueil. Par exemple, si au début la crèche avait surtout été choisie par commodités matérielles (horaires et jours d'ouverture ou proximité du domicile) les parents peuvent compléter leur choix par des détails qui sont plus faciles à observer de l'intérieur de la structure. Quoiqu'il en soit, la récurrence de la réponse concernant la proximité du lieu paraît cohérente avec un besoin de garde des parents que ce soit pour des raisons de mobilité (absence de véhicule) ou pour un gain de temps pour aller au travail. Pour ces mêmes parents, on voit que la qualité de l'encadrement est aussi importante que la proximité du lieu. Attentes des parents et besoins des enfants sont donc sur un pied d'égalité dans le choix de la structure. On peut par contre être étonné que l'amplitude horaire de l'ouverture de l'établissement n'entre pas plus en jeu car les crèches ouvrent généralement assez tôt pour que les parents qui travaillent déposent leurs enfants avant de partir.

Comparativement, voici la répartition des choix de l'école par les parents :

Nombre de parents ayant choisis l'école pour :	
Horaires et jours d'ouverture	7
Gratuité	6
Qualité de l'encadrement	6
Choix pédagogique	11
Proximité de votre domicile	8

Grâce à ces chiffres, nous pouvons voir que sur 16 questionnaires remplis par des parents ayant choisis le mode d'accueil qu'est l'école, 11 ont fait cela par choix pédagogique, soit 68 % environ. On peut donc déduire que l'école a bien une image d'éducation et d'instruction aux yeux des parents. En ce qui concerne le critère de gratuité, il n'a pas plus d'impact que ceux de proximité, d'horaires d'ouverture ou de qualité de l'encadrement. Ici on peut voir que les attentes des parents (proximité et horaires d'ouverture) sont au même plan que la satisfaction des besoins de l'enfant (qualité de l'encadrement), tout comme pour les parents ayant recours au service de la crèche. La

conclusion que nous pouvons tirer de ces chiffres est que l'école est bien choisie en priorité pour ses missions d'éducation.

Dans la question suivante les réponses multiples étaient aussi acceptées. Il s'agissait de dire si le mode d'accueil était plutôt un mode de garde, une structure pour instruire ou une structure pour éduquer. L'éducation est la conduite de la formation de l'enfant. L'instruction est le fait de donner des connaissances aux enfants. En ce qui concerne les parents qui ont rempli le questionnaire pour la structure de type crèche, on a pu comptabiliser 10 parents sur 12 qui voient la crèche comme une structure pour instruire, 5 pour éduquer, 9 pour garder. Les crèches sont faites pour accueillir les enfants que les parents ne peuvent pas garder quand ils travaillent, on peut voir ici que le résultat est cohérent avec cette définition une majorité des parents qui ont répondu à notre questionnaire la voit comme un mode de garde. Le nombre supérieur obtenu pour l'instruction n'est pas surprenant car dans ce lieu les enfants apprennent beaucoup de choses que ce soit socialement (vie en communauté), physiquement (parcours moteurs, d'éveil), psychologiquement (stimulation de la parole avec les imagiers par exemple). Ce qui est le plus surprenant c'est le faible nombre de parents qui pensent que la crèche a une visée éducative, car la crèche forme les enfants à être de futurs citoyens par le respect des règles de vie, de politesse, elle les aide à grandir. Les parents ne doivent pas voir l'action éducative de l'établissement car elle est conjointe à la leur.

Pour l'école sur 16 parents, 15 disent que c'est une structure pour instruire, 4 pour éduquer, 2 pour garder. La quasi-totalité des parents s'exprimant pour l'école reconnaissent le rôle évident de l'école dans l'instruction des enfants. Cela va avec la définition qu'on peut se faire du lieu école ; c'est un endroit où on transmet des savoirs, et ses savoirs sont d'autant plus importants qu'ils ont été visés par le ministère comme ceux nécessaires à la construction d'une culture commune aux élèves français. Pour ce qui est du faible nombre de parents voyant l'intérêt éducatif de l'école s'explique de façon identique à la crèche. Au contraire de la crèche, peu de parents pensent que l'école est un mode de garde, on peut ici constater l'évolution de la vision de l'école par la société. A sa création, quand il s'agissait de salle d'asile, l'Ecole avait été créée pour garder les enfants des ouvriers. Mais au fil du temps, l'intérêt pédagogique est apparu jusqu'à une réforme initiée par Pauline Kergomard qui a donné à cette institution un devoir d'instruction et d'éducation.

La question suivante sur les horaires de fréquentation des structures par les enfants visée à voir si les enfants de moins de 3 ans étaient scolarisés uniquement le matin. Sur 16 enfants de 2 ans scolarisés, 12 vont à l'école entre 20 et 24 heures par semaine soit la totalité de la semaine, soit 75 %, seuls 25% fréquentent l'établissement entre 10 et 14h par semaine. On peut donc supposer qu'ils restent à leur domicile l'après-midi, ou chez un membre de leur famille.

Les chiffres obtenus pour le nombre d'heures pendant lequel les enfants fréquentent la crèche est intéressant à regarder pour voir si certains parents préféreraient ce mode de garde pour l'amplitude horaire plus large que celle de l'école. 5 enfants sur 12 qui vont à la crèche y restent plus de 24 heures par semaine, soit 41%, j'en déduis que l'école ne peut pas satisfaire le besoin d'accueil de ces familles, sauf si elle est complétée par un autre mode d'accueil comme c'est le cas de 87,5% de enfants scolarisés de nos questionnaires. L'amplitude horaire et les jours d'ouverture restreints de l'école ne diminuent donc pas tant que ça la probabilité que les enfants de 2 ans aillent à l'école. Mais il est certain que devant les contraintes qu'engendre le recours à des modes d'accueil multiples les parents peuvent être découragés.

Le respect du rythme chrono biologique des enfants a aussi été étudié dans le questionnaire. Dans notre échantillon, tous les enfants fréquentant les structures de type crèche font la sieste, 3 enfants scolarisés sur 16 ne font plus la sieste. On rappelle que dans la crèche observée, le temps de sieste n'est pas écourté par le personnel encadrant. En revanche à l'école les ATSEM réveillent les élèves avant la récréation après une durée de sieste allant de 1h30 à 1h45 (si on ne compte pas le temps de passage aux toilettes, déshabillage, installation). Sur les 12 enfants qui fréquentent la crèche, 10 dorment 1h 30 ou plus à leur domicile (1h 30 étant la durée indiquée par Montagner). Sur 13 enfants scolarisés faisant la sieste, 11 dorment 1h 30 ou plus à la maison (on peut supposer que la durée totale de la sieste est de 1 heure 30 à l'école). Je peux déduire que certains enfants doivent être interrompus pendant leur épisode de sommeil diurne à l'école si la sieste est bornée à une durée de 1h 30. L'arrêt d'une sieste n'est pas souhaitable pour les enfants de 2 à 3 ans, car comme nous l'avons vu dans la partie sur les besoins physiologiques, si les enfants dorment plus d'une heure trente, c'est qu'ils sont déficitaires du sommeil nocturne ou qu'ils sont en situation de fatigue physique ou psychologique importante. Il faudrait donc qu'à l'école le réveil soit naturel pour les élèves. Mais comme nous avons pu le voir, dans certains cas, le réveil est anticipé aussi dans les structures de type crèche, comme par

exemple quand les parents le demandent. On peut aussi penser qu'il est bien d'essayer de régulariser le sommeil des tout petits car cela permettrait d'avoir une alternance veille-sommeil régulière ce qui serait bénéfique à long terme.

Sur l'échantillon de 34 questionnaires, 7 enfants n'ont pas encore acquis la propreté diurne cela représente 20,6% de l'échantillon. Je pense donc qu'une grande partie du public concerné acquiert la propreté diurne aux alentours de la 2<sup>ème</sup> année. Tous les enfants scolarisés de la population étudiée sont dits propres. Pour les enfants fréquentant la crèche 7 sur 12 sont propres soit 58,3 %, il reste donc une part importante des enfants fréquentant la crèche qui ne sont pas propres. La vue de ces chiffres peut nous laisser penser que certains enfants ne sont pas scolarisés à cause de la non acquisition de cette propreté. Cette hypothèse est renforcée par le cas du petit garçon observé dans la structure multi-accueil dont la maman avait décidé de l'y inscrire pour acquérir le contrôle de ses sphincters pendant la journée dans le but d'intégrer l'école à la mi-année (en janvier au retour des vacances scolaires). On retrouve bien ici l'obligation de contrôle des sphincters comme condition d'entrée à l'école pour les élèves de 2 ans.

Le dernier point abordé est le degré de sécurités physique et affective éprouvé par les parents pour les structures fréquentées par leurs enfants. Pour la crèche, si on fait la moyenne des notes attribuées sur 10 points pour la sécurité affective et morale de leur enfant le résultat est de 7,6 sur 10 ; pour la sécurité physique la moyenne des notes est de 8 sur 10.

Pour l'école, la moyenne pour la sécurité affective et morale est de 8,4 sur 10, puis pour la moyenne de la sécurité physique on obtient 8 sur 10.

On voit que pour ce qui est des critères de sécurité physique les parents paraissent avoir le même avis. Cet avis est d'ailleurs très positif, il se fonde sûrement sur l'aperçu qu'ont les parents des locaux et du matériel utilisés. Cela se base aussi sur l'encadrement par les adultes, la surveillance paraît donc être assurée.

On remarque une moyenne moins élevée pour la sécurité affective à la crèche, par rapport à celle de l'école. Cela peut paraître étonnant car le ratio adulte enfant est plus important dans le premier environnement que dans le second. Or la sécurité affective est liée à la possibilité d'être entouré, écouté par un adulte quand l'enfant a besoin. Peut-être obtient-on ce résultat par rapport à l'image de l'enseignant dans la société française. L'enseignant acquiert souvent la confiance des parents de par son statut et l'institution pour laquelle il travaille.

## Conclusion

Ce mémoire nous a permis de mieux connaître les réponses des différents modes d'accueil pour le public des enfants 2 à 3 ans. Pour les besoins affectifs et sociaux, on voit que dans les structures de type crèche, les enfants sont accueillis par un nombre d'adultes plus importants (1 adulte pour 8 enfants) et donc un encadrement permettant un sentiment de sécurité pour le jeune public. En revanche, à l'école les enfants n'ont que 2 adultes référents pour 30 enfants, ce qui doit laisser chez certains individus plus sensibles à un sentiment d'abandon. Mais il n'en paraît rien, sans doute grâce à l'inclusion de ces enfants dans des classes de PS /MS ce qui leur permet de suivre les élèves plus âgés et donc d'être rassurés. Effectivement, pour les enfants de cet âge, il est nécessaire d'évoluer parmi un groupe de pairs et cela est permis par les deux structures. Mais l'école favorise davantage la socialisation car dans la structure de type crèche, la présence d'enfants de 1 an non parleurs et tout juste marcheurs ne paraît pas permettre des échanges abondants et enrichissants. La constitution de groupe d'âge dans ce type de structure pourrait sans doute améliorer ce constat. Mais si les enfants ont besoin d'être socialisés, il est aussi important qu'ils puissent s'isoler et cela n'est réellement possible dans aucune des structures, le personnel devant les surveiller en continu (obligation de surveillance pour les enseignants). Le coin repos/ détente de la crèche s'approche cependant d'un cocon permettant le recul sur le groupe.

Pour la réponse aux besoins physiologiques, on peut constater que la crèche répond davantage spontanément à ceux-ci, alors que l'école a une réponse souvent différée. Pour les passages aux toilettes, la collation, le sommeil, la classe doit agir collectivement (en partie à cause du ratio adulte/ enfant plus faible), mais en cas de réelle urgence, le personnel éducatif est capable de répondre à ces besoins. La crèche, par son taux d'encadrement plus élevé permet une réponse immédiate à ces besoins. Une personne adulte peut se détacher facilement du groupe et sans danger pour accompagner un enfant aux toilettes. La collation à la crèche, plus abondante qu'à l'école est par contre plus critiquable car moins équilibrée et ne répondant pas forcément à la faim des enfants mais à leur gourmandise. Pour le sommeil, l'installation du coin repos favorise l'isolement nécessaire d'un enfant demandant à se reposer. Pour le reste les dortoirs répondent dans chaque structure aux conditions d'endormissement.

Pour les besoins physiques, on peut remarquer une plus grande liberté dans les parcours psycho moteur au sein de la crèche qu'à l'école. Dans cette dernière, les parcours



visent à valider des compétences et sont donc très encadrés. A la crèche, le parcours peut être pris dans n'importe quel sens et selon les envies des enfants. Ce qu'on peut regretter dans les deux structures c'est l'absence d'un accès libre à des jeux développant la motricité car les enfants découvrent plus en explorant seuls les jeux. On peut comprendre qu'il serait difficile d'organiser cela pour des raisons de sécurité évidentes.

Je pense qu'il serait intéressant pour la France de se tourner massivement vers les dispositifs passerelles qu'étudient Agnès Florin et qui permettraient de combiner les aspects positifs des différents modes d'accueil des enfants. L'étude de ces lieux passerelles pourrait faire l'objet d'un mémoire à part entière et ne paraissait pas possible à inclure ici. La comparaison des différents accueils des TPS en école aurait aussi pu être étudiée : à savoir classe de TPS homogène et TPS inclus dans les classes de GS.

On ne peut donc pas ici conclure qu'un des deux modes d'accueil étudiés répond plus favorablement aux besoins de ce jeune public. Je pense que les parents font leur choix selon leur propre sensibilité et expérience mais aussi en fonction de leurs attentes et besoins.

Annexe1 :

**Questionnaire à l'attention des parents d'enfants âgés de 24 à 36 mois.**  
**Ce questionnaire est à envoyer à l'adresse suivante : emeline.leleu1@outlook.fr**

***Date de naissance de l'enfant :***

***Quels sont les modes d'accueil ou de garde de votre enfant ?*** (barrez les mentions inutiles)

assistante maternelle  
école  
nourrice

Crèche  
membre de la famille

***Si le mode d'accueil ou de garde est une structure collective (crèche, école...)  
veuillez indiquer son nom et la date d'entrée de votre enfant dans cette  
structure:***

***Si ce mode d'accueil n'est pas l'école, avez vous envisagé la date de la première  
scolarisation de votre enfant, si oui à quel âge s'effectuera-t-elle?***

***Si vous avez recours à plusieurs modes de garde pour votre enfant, veuillez  
remplir la suite de ce questionnaire pour un seul de ces modes et indiquer sa  
nature ci-contre (crèche, école...):***

***Ce mode d'accueil est-il un choix pour vous ?*** (barrez la mention inutile)

OUI/ NON

***Si oui, pour quelles raisons l'avez-vous choisi ?***

horaires et jours d'ouverture  
proximité de votre domicile  
qualité de l'encadrement

Gratuité  
choix pédagogique

***Autres raisons, lesquelles:***

***Ce mode d'accueil est pour vous :*** (barrez les mentions inutiles):  
un mode de garde

une structure pour éduquer votre enfant

une structure pour instruire votre enfant

***Combien d'heures par semaine votre enfant rejoint-il cette structure ?*** (barrez les mentions inutiles)

1 à 4 heures/ semaine  
5 à 9 heures/semaine  
10 à 14heures/ semaine

15 à 19h/semaine  
20 à 24h/semaine  
plus de 24h semaine

***Combien d'épisodes de sieste votre enfant fait-il dans une journée quand il est à  
votre domicile ?*** (barrez les mentions inutiles)

aucune sieste  
1 sieste

2 siestes  
plus de 2 siestes

***En moyenne combien de temps durent-elles ?***

30 minutes ou moins  
1 heure

1heure 30 minutes  
plus de 1heure 30minutes

***Votre enfant est-il propre (n'a plus besoin de porter des couches la journée)?***

OUI/ NON

***Sur une échelle de confiance de 1 à 10, comment évaluez-vous au sein du mode  
d'accueil :*** (indiquez par un chiffre cet indice)

→ ***la sécurité affective et morale (l'enfant est entouré par des adultes qui  
répondent à ses besoins, il est épanoui) de votre enfant :***

→ ***la sécurité physique de votre enfant :***

## Bibliographie

- *Pour une scolarisation réussie des tout-petits : document d'accompagnement des programmes* ; CNDP, 2003
- *Circulaire du 18/12/2012, n°2012-202 du Ministère de l'Education Nationale : Scolarisation des enfants de moins de trois ans.*
- *L'école à 2 ans : est-ce bon pour l'enfant ?* C.Brisset et B.Golse;2006. Odile Jacob.
- *La scolarisation à deux ans et autres modes d'accueil*; INRP (Institut National de Recherche Pédagogique); A. Florin ; 2000
- *Maternelle une école singulière*; Viviane Buysse inspectrice de l'Education Nationale
- *Ecole maternelle, école première*; intervention de Philippe Meirieu au congrès de l'AGEEM, le 5 juillet 2008 à Tarbes
- *La psychologie de l'enfant* ; Olivier Houdé ; Collection : Que sais-je ? PUF ; Paris : Presses universitaires de France; 2009.

## Sitographie

- Site de la vie publique: <http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/famille/chronologie/>
- Site de l'éducation Nationale : [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=66627](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=66627)
- Passerelle des éducateurs de jeunes enfants :  
[http://www.passerelles-eje.info/news/breve\\_789\\_la+scolarisation+des+moins+trois+ans+ordre+jour.html](http://www.passerelles-eje.info/news/breve_789_la+scolarisation+des+moins+trois+ans+ordre+jour.html)  
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/034000070/0000.pdf>
- Site de la crèche de Verquigneul : <http://www.verquigneul.fr/vie-quotidienne/halte-garderie>
- Sénat : <http://www.senat.fr/rap/r08-047/r08-0477.html>; <http://www.senat.fr/rap/r08-047/r08-0473.html>;  
<http://www.senat.fr/rap/r08-047/r08-0474.html>
- Fenêtre sur cours, consulté le 23/12/ 01 ; cet article de journal résume l'article 41 de la DREES décrit ci-dessous : [http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/FSC\\_388\\_BD.pdf](http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/FSC_388_BD.pdf)
- De la crèche à l'école : rupture ou continuité par Sophie HAVETTE et Caroline MORICEAU la collaboration de Bénédicte GALTIER : <http://www.drees.sante.gouv.fr/de-la-creche-a-l-ecole-rupture-ou-continuite,11174.html>
- Article sur les lieux passerelles par Luce Dupras : [http://www.educationprioritaire.education.fr/fileadmin/docs/education\\_prioritaire/maternelle\\_edu/dupraz.pdf](http://www.educationprioritaire.education.fr/fileadmin/docs/education_prioritaire/maternelle_edu/dupraz.pdf)
- Article sur les relations d'attachement de l'enfant à l'adulte dans l'environnement familial et le mode d'accueil : [http://www.observatoiredele Enfance.org/IMG/pdf/Point\\_sur\\_no2-4.pdf](http://www.observatoiredele Enfance.org/IMG/pdf/Point_sur_no2-4.pdf),

- Site du ministère de la santé et des solidarités ; Guide pratique : Accueil de la petite enfance :

[http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Accueil\\_de\\_la\\_petite\\_enfance.pdf](http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Accueil_de_la_petite_enfance.pdf); consulté le 23/12/13

- Site de l'université des sports d'Avignon : Cours de psychologie de la faculté de STAPS d'Avignon reprenant le développement de l'enfant selon Freud, Piaget et Wallon : [http://www.staps.univ-avignon.fr/S2/UE2/Psychologie/L1\\_psychologie\\_Calvin\\_developpement\\_Piaget.pdf](http://www.staps.univ-avignon.fr/S2/UE2/Psychologie/L1_psychologie_Calvin_developpement_Piaget.pdf)

- *Psychologie de la personnalité* ; Michel Hansenne De Boeck Supérieur, 2003 ; page 103, les 5 stades du développement libidieux de Freud :

[http://books.google.fr/books?id=oCvg3vd2p6QC&pg=PA103&lpg=PA103&dq=stades+de+d%C3%A9veloppement+de+l%27enfant+freud+oral,+anal,+g%C3%A9nital,&source=bl&ots=JeAXJnqe0e&sig=bRZ1BbFDTpuDXynoiS7VVYGCdvw&hl=fr&sa=X&ei=WEjBUvvNEMSy7Aa\\_9YGOCg&ved=0CEEQ6AEwAw#v=onepage&q=stades%20de%20d%C3%A9veloppement%20de%20l%27enfant%20freud%20oral%20anal%20g%C3%A9nital%20C&f=false](http://books.google.fr/books?id=oCvg3vd2p6QC&pg=PA103&lpg=PA103&dq=stades+de+d%C3%A9veloppement+de+l%27enfant+freud+oral,+anal,+g%C3%A9nital,&source=bl&ots=JeAXJnqe0e&sig=bRZ1BbFDTpuDXynoiS7VVYGCdvw&hl=fr&sa=X&ei=WEjBUvvNEMSy7Aa_9YGOCg&ved=0CEEQ6AEwAw#v=onepage&q=stades%20de%20d%C3%A9veloppement%20de%20l%27enfant%20freud%20oral%20anal%20g%C3%A9nital%20C&f=false)

- Site de psychologie ; l'article reprend les différentes théories du développement des plus grands psychologues notamment Freud aux pages 1 à 3 sur 7 : <http://www.psychologue.fr/ressources-psy/freud-piaget-wallon.pdf>

- Site de la médecine du sommeil ; 2009 ; : explication de l'effet de la mélatonine sur le sommeil : [http://www.cmse.ch/pdf/colloque\\_14\\_octobre/9\\_melatonine.pdf](http://www.cmse.ch/pdf/colloque_14_octobre/9_melatonine.pdf)

- Site des assistantes maternelles ; *On y trouve des informations sur la formation, sur les conditions d'accès au métier, sur la profession ainsi qu'une rubrique adressée aux parents* : <http://www.casamape.fr/le-metier/agrement/conditions-dobtention.html>

- Site de l'insee ; étude du nombre d'élève moyen par classe : [http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=NATTEF07147](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF07147):

- Site de psychologie ; théorie de Mahler : <http://www.la-psychologie.com/individuation.htm>

- Site de crèche ; lois mode de garde : <http://allocreche.fr/info/modes-de-garde/>

- Site de l'Union Fédérative Nationale des Associations de Familles d'Accueil et d'Assistants Maternelles ; de la nourrice à l'assistante historique du métier : [http://www.ufnafaam.fr/tl\\_files/documents/Historique%20de%20la%20profession.pdf](http://www.ufnafaam.fr/tl_files/documents/Historique%20de%20la%20profession.pdf):

- Site du Centre Nationale de Documentation Pédagogique ; développement de l'enfant selon Piaget : <http://www2.cndp.fr/archivage/valid/56134/56134-8592-10634.pdf>

- Site des ATSEM : <http://www.atsem.fr/concours-atsem-infos>

## Résumé :

La scolarisation des enfants de moins de 2 ans est actuellement relancée dans le cadre de la refondation de l'école. Mais l'école maternelle dans ce cadre doit faire face de plus en plus face à un désamour des parents du jeune public. Effectivement, ils se tournent plus facilement vers d'autres modes d'accueil tels que les assistantes maternelles, les halte-garderies, les crèches, les jardins d'éveil... Devant la multitude des solutions qui s'offrent à eux, comment les parents réussissent-ils à faire un choix répondant à la fois aux besoins particuliers de leurs enfants et à leurs attentes personnelles ? A cela s'ajoute des contraintes administratives : manque de places dans les structures privées, horaires et jours d'ouverture restreints, éloignement géographique mais aussi conditions d'admission.

On peut alors se demander devant tant de contraintes : De quelle manière les modes d'accueil des 2 à 3 ans répondent-ils aux besoins de ce jeune public ?

Dans le but d'obtenir une vision éclairée sur ce sujet, nous allons faire une revue de textes scientifiques sur le sujet, observer le fonctionnement de deux structures (école maternelle, structure multi-accueil) et aller à la rencontre des usagers par le biais de questionnaires.

Sans tirer de conclusions hâtives, ce mémoire évoquera les nouvelles solutions hybrides de la France, telles que les classes passerelles, pour l'accueil de ces enfants âgés de 2 à 3 ans, se voulant être des perspectives d'avenir prometteuses.

Mots-clé : scolarisation à 2 ans – modes d'accueil – besoins physiologiques – besoins affectifs et sociaux- besoins physiques – crèche – école